

## Campagne d'information des électeurs Mise à l'essai des produits de communication

Numéro du contrat : 05005-180400/001/CY  
Numéro d'enregistrement de la recherche sur l'opinion publique (ROP) : ROP 047-18  
Date du contrat : 16-09-2018  
Date du rapport : 07-01-2019  
Valeur du contrat: 94 006,34 \$ (TVH comprise)  
Travaux quantitatifs sur le terrain : du 23 octobre au 10 novembre 2018

Préparé pour :  
Élections Canada

Préparé par :  
Environics Research Group

PA 10107

This report is also available in English upon request.

Pour de plus amples informations sur ce rapport :  
[info@elections.ca](mailto:info@elections.ca)

**Campagne d'information des électeurs – Mise à l'essai des produits de communication 2018 : affiche  
*Préparez vos pièces d'identité* et carte d'information de l'électeur**

Rapport définitif

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Environics Research

Janvier 2019

Ce rapport présente les résultats de la recherche sur l'opinion publique réalisée par Environics Research pour le compte d'Élections Canada en vue d'évaluer les produits de communication préparés pour la 43<sup>e</sup> élection générale. Cette recherche comprenait des entrevues individuelles en profondeur et une enquête quantitative en ligne et visait à évaluer des produits de communication précis.

This publication is also available in English under the title : Voter Information Campaign: Pre-Event Testing of Communication Products

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite d'Élections Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à l'adresse électronique [info@elections.ca](mailto:info@elections.ca) ou à l'adresse postale suivante :

Élections Canada

Bureau du directeur général des élections

30, rue Victoria

Gatineau (Québec) K1A 0M6

**Numéro de catalogue :**

SE3-103/2019F-PDF

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**

978-0-660-30374-1

© Directeur général des élections du Canada, 2019

## Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	<b>i</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Détail des résultats – Recherche quantitative</b> .....	<b>3</b>
I. Carte d'information de l'électeur (CIE) .....	3
1. Souvenir d'avoir reçu une CIE pour une élection fédérale.....	3
2. Connaissance de l'expéditeur et de la fonction de la CIE .....	4
3. Connaissance des conditions pour voter lors d'une élection fédérale .....	6
4. Efficacité de la CIE .....	7
5. Connaissance des diverses utilisations de la CIE .....	14
6. Validité de l'information figurant sur une CIE portant des informations inexactes .....	15
7. Clarté de l'information sur l'accessibilité présentée sur la CIE .....	16
8. Avis sur la conception de la CIE .....	17
9. Préférences quant au format de la CIE .....	18
10. Carte d'information de l'électeur de remplacement .....	20
II. Affiches <i>Préparez vos pièces d'identité</i> .....	22
1. Nombre d'options et option que choisirait l'électeur.....	22
2. Connaissance des pièces d'identité acceptées .....	26
3. Pièce d'identité la plus susceptible d'être utilisée .....	29
4. Clarté de la liste des pièces d'identité ou de son emplacement.....	32
5. Impressions sur l'autre format de liste de pièces d'identité.....	33
<b>Détail des résultats – Recherche qualitative</b> .....	<b>36</b>
I. Carte d'information de l'électeur (CIE) .....	36
1. État des connaissances.....	36
2. Clarté de l'information figurant sur la CIE.....	36
3. Carte de remplacement .....	38
4. Différences entre les groupes cibles .....	38
II. Affiches <i>Préparez vos pièces d'identité</i> .....	39
1. Impressions des participants sur les feuilles détachables (liste longue).....	39
2. Préférence générale quant au format.....	40
<b>Conclusions</b> .....	<b>41</b>
<b>Annexe A : Méthodologie</b> .....	<b>43</b>
<b>Annexe B : Instruments de recherche qualitative – lettre de présentation et instrument de recherche</b> .....	<b>48</b>
<b>Annexe C : Instruments de recherche quantitative</b> .....	<b>55</b>

## Sommaire

### 1. Contexte et objectifs

À l’approche de l’élection générale de 2019, Élections Canada a cherché à améliorer deux de ses produits de communication, soit l’affiche *Préparez vos pièces d’identité* (« l’affiche ») et la carte d’information de l’électeur (« la CIE »). Ces deux documents contiennent des renseignements complexes dont les électeurs ont besoin pour s’inscrire et voter. Selon les consultations internes et externes réalisées, ces deux documents pourraient être difficiles à comprendre, ce qui pourrait empêcher certains électeurs d’exercer leur droit démocratique de voter. Des maquettes de l’affiche (cinq, dont trois contenant la liste complète des pièces d’identité et deux ne contenant qu’une liste courte) et de la CIE (deux versions, plus une carte de remplacement) ont ainsi été conçues et évaluées. Ces produits de communication étaient conformes aux exigences de la *Loi électorale du Canada* au moment de la recherche, qui a eu lieu avant la sanction royale du projet de loi C-76 (*Loi sur la modernisation des élections*).

Les objectifs de cette recherche étaient les suivants :

- Sonder l’opinion des électeurs à l’égard des maquettes de l’affiche et de la CIE, leur compréhension du contenu et leur avis sur les avantages et les inconvénients de la mise en page;
- Déterminer quelle maquette d’affiche est la plus susceptible d’aider les électeurs à comprendre les différentes options pour prouver leur identité et leur adresse et vérifier s’ils possèdent deux pièces d’identité figurant sur l’affiche sous l’option 2;
- Déterminer quelle maquette de CIE est la plus susceptible d’aider les électeurs à savoir s’ils doivent faire des démarches pour s’inscrire, et où et quand ils peuvent voter.

### 2. Méthodologie

Cette recherche avait recours à des méthodes quantitatives et qualitatives pour évaluer les produits de communication à l’étude.

Le volet quantitatif comportait une enquête en ligne auprès de membres, âgés de 18 ans et plus, d’un panel en ligne, dont des membres de la population générale et des membres de groupes d’intérêt ciblés. Cette enquête a eu lieu du 23 octobre au 10 novembre 2018. L’échantillon a été pondéré en fonction des données du recensement de 2016 de manière à être représentatif de la population canadienne, par région et par sexe.

L’échantillon type suivant a été défini :

Groupe cible	Objectif (quota)	Nombre réel non pondéré	Nombre réel pondéré*
Total	2 500	2 532	2 532
Population générale (25 à 64 ans)	1 000	1 009	1 031
Jeunes électeurs (18 à 24 ans)	300	302	308
Aînés (65 ans et plus)	300	306	315
Électeurs autochtones	300	305	290
Électeurs handicapés	300	305	281
Néo-Canadiens	300	305	307

Le volet qualitatif de la recherche comportait 27 entrevues individuelles en profondeur réalisées en personne du 2 novembre au 19 décembre 2018 auprès des groupes cibles suivants : électeurs peu scolarisés (9), aînés âgés de 75 ans et plus (4), électeurs handicapés (7), électeurs autochtones (4) et électeurs sans accès à Internet à la maison (3). Ces entrevues ont eu lieu à Ottawa, Gatineau et Toronto. Les répondants ont été recrutés par l’intermédiaire de fournisseurs de services qui travaillent auprès de ces publics cibles. Dix-huit de ces entrevues se sont déroulées en anglais et neuf en français.

### 3. Énoncé des limites

Cette enquête, comme toute enquête en ligne, repose sur un échantillon non probabiliste. Ainsi, aucune marge d’erreur n’a pu être établie.

La recherche qualitative offre un aperçu de la diversité d’opinions entretenues au sein d’une population, plutôt que du poids des opinions entretenues, comme le mesurerait une étude quantitative. Les résultats de ce type de recherche devraient être perçus comme étant indicatifs, plutôt que projectifs.

### 4. Coût de la recherche

Cette recherche a coûté 94 006,34 \$ (TVH comprise).

### 5. Principales constatations

#### Résultats quantitatifs

#### Carte d’information de l’électeur

- La CIE est un document facile à reconnaître et qu’on associe aisément à Élections Canada. Les participants ont jugé que, pour un document contenant une quantité considérable de renseignements dans un espace restreint, la CIE présente clairement l’information essentielle (où et quand voter, admissibilité, vérification d’identité exigées, comment obtenir plus d’information) et ils ont jugé favorablement son apparence et sa mise en page (facilement reconnaissable, brève et concise).
- Compte tenu des limites opérationnelles quant à l’ampleur des changements pouvant être apportés à la CIE avant l’élection générale de 2019, de légers changements y ont été apportés en vue d’en améliorer le contenu. Le plus efficace de ces changements a consisté à indiquer plus clairement, sous l’option A, quelles sont les autres façons de voter (à part le jour de l’élection et le vote par anticipation). Autrement, les deux versions de la CIE ont obtenu des résultats semblables pour ce qui est d’indiquer si l’électeur est inscrit, où et quand voter, et si la CIE est acceptée comme pièce d’identité.
- Il y a deux renseignements que la CIE présente avec relativement moins de succès, à savoir si la date et le lieu du scrutin s’appliquent quand même si votre nom ne figure pas sur la CIE (un peu moins de quatre répondants sur dix savaient que c’est le cas), et comment obtenir une CIE de remplacement (moins de la moitié ont répondu que cette information est très claire). Aucune des deux versions de la CIE à l’étude n’a obtenu de meilleurs résultats que l’autre par rapport à ces deux paramètres.

- L’une des principales constatations effectuées est que les électeurs ayant déjà utilisé la CIE (en particulier les aînés) ont systématiquement une opinion plus positive quant à la clarté de l’information présentée que ceux qui la connaissent moins bien (en particulier les jeunes et les néo-Canadiens). Cela dit, l’efficacité de la CIE à présenter l’information nécessaire dépend plutôt de la connaissance qu’en ont déjà les électeurs que des différentes préférences du groupe cible pour une version ou l’autre.
- Le format de carte postale actuellement utilisé à la cote par rapport à une enveloppe ou à un courriel, à une exception près : selon les jeunes et les nouveaux Canadiens, une enveloppe indique mieux que l’information provient d’une source digne de confiance.

### Affiches *Préparez vos pièces d’identité*

- Les résultats révèlent deux grandes différences entre les diverses affiches *Préparez vos pièces d’identité* :
  - Les versions courtes indiquent plus clairement qu’il existe trois options pour prouver son identité et son adresse. C’est probablement dû au fait que ces versions ne prêtent pas à confusion quant au terme « options », qui pourrait faire référence aux options de la liste complète des pièces d’identité.
  - Pour voter, la plupart des gens choisiraient l’option 1 et utiliseraient leur permis de conduire pour prouver leur identité et leur adresse. Cependant, s’ils ne pouvaient choisir l’option 1, les pièces d’identité qu’ils utiliseraient varieraient selon l’affiche qu’ils ont vue. En général, ceux à qui on a montré une feuille détachable longue ont choisi la carte d’assurance-maladie, le passeport ou l’acte de naissance, tandis que ceux à qui on a montré une affiche courte sont tout autant susceptibles de choisir une facture d’un service public ou un relevé de compte bancaire.
- Il n’y a aucune préférence marquée pour l’une ou l’autre des trois versions de la feuille détachable longue. Lorsqu’elles sont jugées indépendamment, toutes trois obtiennent des résultats semblables quant à la clarté de l’information relative aux pièces d’identité. En revanche, les électeurs préfèrent une liste classée à la liste de 2015 (non classée) lorsqu’on leur montre les deux versions. De plus, si on leur montre les deux listes classées, ils préfèrent les images si on leur montre après la version texte, mais pas si on les leur montre avant, ce qui semble indiquer que les icônes ne sont pas explicites et auraient avantage à être précédées d’une explication textuelle. Les néo-Canadiens font toutefois exception à la règle et préfèrent les images, peu importe la version qu’on leur présente d’abord.

### Résultats qualitatifs

Des entrevues en profondeur ont été réalisées afin d’évaluer plus précisément ce que pensent les groupes cibles qui font face à des obstacles à la participation électorale (électeurs peu scolarisés, électeurs ayant une déficience visuelle, des troubles cognitifs ou un handicap physique, électeurs autochtones, électeurs âgés de 75 ans et plus et électeurs sans accès à Internet à la maison) de ces produits de communication. Les résultats qualitatifs semblent confirmer les résultats quantitatifs, mais permettent en outre de déterminer les raisons sous-jacentes à ces résultats.

### Carte d’information de l’électeur

- Les entrevues confirment qu’en général, les électeurs connaissent le processus de vote et la CIE; par conséquent, ils utilisent celle-ci pour valider leurs attentes au lieu de prendre connaissance de l’information qu’elle contient.
- Selon les participants, l’information concernant l’admissibilité, les pièces d’identité ainsi que la date et le lieu du scrutin est claire, mais elle l’est moins pour ce qui est de savoir s’ils sont inscrits pour voter. Lors

des entrevues, les participants ne se sont pas attardés à l’encadré relatif à l’inscription, situé au-dessus de l’adresse, ce qui donne à penser que cette mention n’est pas aussi efficace que souhaité (et ce, dans les deux versions de la CIE).

- De même, il y aurait moyen de faire mieux pour aider les électeurs à comprendre que la carte de remplacement n’est pas la CIE elle-même. Les entrevues ont confirmé que la plupart des participants ne remarquent pas la mention « carte de remplacement », peu importe son emplacement.

#### *Affiches Préparez vos pièces d’identité*

- Les participants aux entrevues ont indiqué qu’ils préféreraient l’affiche avec la liste longue qui utilise des images plutôt que celle qui utilise du texte pour classer les types de pièces d’identité. Toutefois, presque autant de participants préfèrent l’affiche courte, car elle explique plus clairement les trois façons de prouver son identité, peut-être parce qu’elle contient moins d’informations à traiter (la liste longue des pièces d’identité n’y figure pas) et qu’on y voit une image pour l’option 1, deux images pour l’option 2, etc.

## 6. Énoncé de neutralité politique et personne-ressource

Par la présente, je certifie, à titre de cadre dirigeante d’Environics Research, que le produit fourni est en tous points conforme aux exigences en matière de neutralité politique stipulées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d’attribution de marchés de services de recherche sur l’opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences de partis politiques, les positions vis-à-vis de l’électorat ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de son dirigeant.



Sarah Robertson  
Vice-présidente, Affaires internes et publiques  
[sarah.roberson@environics.ca](mailto:sarah.roberson@environics.ca)  
613-699-6884

**Nom du fournisseur :** Environics Research Group  
Numéro du contrat de TPSGC : 05005-180400/001/CY  
Date initiale du contrat : 16-09-2018

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à l’adresse [info@elections.ca](mailto:info@elections.ca).

## Introduction

### 1. Contexte

Élections Canada est un organisme indépendant et non partisan qui est responsable de la direction générale et de la supervision des élections et des référendums fédéraux. L’une des grandes étapes de l’exécution de son mandat est la campagne d’information des électeurs, une stratégie de communication et d’information multimédia menée pendant une élection générale. Élections Canada met sur pied des campagnes de publicité et de communication pour indiquer aux électeurs où, quand et comment s’inscrire et voter, quels sont les critères d’admissibilité et quelles pièces d’identité ils peuvent présenter.

Élections Canada s’emploie à améliorer continuellement son offre de services de manière à ce que les Canadiens puissent exercer leur droit de vote, un droit démocratique, en dépit des obstacles qui pourraient les en empêcher. Pour ce faire, Élections Canada veille à ce que les électeurs reçoivent l’information dont ils ont besoin pour voter, c’est-à-dire où, quand et comment s’inscrire et voter.

### 2. Raison d’être et objectifs de la recherche

À l’approche de l’élection générale de 2019, Élections Canada a cherché à améliorer deux de ses produits de communication, soit l’affiche *Préparez vos pièces d’identité* (« l’affiche ») et la carte d’information de l’électeur (« la CIE »). Ces deux documents contiennent des renseignements complexes dont les électeurs ont besoin pour s’inscrire et voter. Selon les consultations internes et externes réalisées, ces deux documents pourraient être difficiles à comprendre, ce qui pourrait empêcher certains électeurs d’exercer leur droit de vote, un droit démocratique. Or, Élections Canada a pour mandat d’informer les électeurs sur ce droit et de veiller à ce qu’aucun obstacle de nature administrative ne les empêche de l’exercer.

À l’occasion de la campagne d’information des électeurs, Élections Canada a cherché à revoir le modèle de l’affiche et celui de la CIE pour s’assurer de leur efficacité. Des maquettes de l’affiche (cinq, dont trois contenant la liste complète des pièces d’identité et deux ne contenant qu’une liste courte) et de la CIE (deux versions, plus une carte de remplacement) ont ainsi été conçues et évaluées. Ces produits de communication étaient conformes aux exigences de la *Loi électorale du Canada* au moment de la recherche, qui a eu lieu avant la sanction royale du projet de loi C-76 (*Loi sur la modernisation des élections*).

Plus précisément, Élections Canada souhaitait obtenir de l’information sur l’expérience des électeurs avec la CIE, sur leur opinion quant aux différentes versions proposées, ainsi que sur l’efficacité de chaque maquette pour transmettre de l’information complexe. Les objectifs de cette recherche étaient donc les suivants :

- Sonder l’opinion des électeurs à l’égard des maquettes de l’affiche et de la CIE, leur compréhension du contenu et leur avis sur les avantages et les inconvénients de la mise en page;
- Déterminer quelle maquette d’affiche est la plus susceptible d’aider les électeurs à comprendre les différentes options pour prouver leur identité et leur adresse et vérifier s’ils possèdent deux pièces d’identité figurant sur l’affiche sous l’option 2;
- Déterminer quelle maquette de CIE est la plus susceptible d’aider les électeurs à savoir s’ils doivent faire des démarches pour s’inscrire, et où et quand ils peuvent voter.

Cette recherche comportait un volet qualitatif (entrevues individuelles en profondeur) ainsi qu'un volet quantitatif (enquête en ligne) pour évaluer ces deux produits de communication.

### **3. Rapport**

Le présent rapport débute par une synthèse des principales constatations et conclusions de la recherche, suivie d'une analyse détaillée des résultats. Une description détaillée de la méthodologie employée pour réaliser cette recherche est présentée à l'annexe A. Les outils de recherche qualitative sont présentés à l'annexe B et les instruments de recherche quantitative, à l'annexe C.

## Détail des résultats – Recherche quantitative

### I. Carte d'information de l'électeur (CIE)

#### 1. Souvenir d'avoir reçu une CIE pour une élection fédérale

Les trois quarts des Canadiens disent avoir déjà reçu une CIE pour une élection fédérale. Si on leur montre un exemple de CIE, la plupart confirment s'en souvenir et certains qui ne se le rappelaient pas s'en souviennent alors.

Lorsqu'on leur demande s'ils ont déjà reçu par la poste une carte d'information de l'électeur pour une élection fédérale, les trois quarts des Canadiens disent se souvenir d'en avoir reçu une. Le nombre de participants qui s'en souviennent est plus élevé parmi la population générale et les aînés et il est plus faible chez les jeunes. Les néo-Canadiens sont les plus susceptibles de répondre qu'ils n'avaient pas le droit de voter.

#### Souvenir spontané d'avoir reçu la CIE par la poste

Souvenir d'avoir reçu la CIE par la poste	Total (n=2 532)	Population générale 25 à 64 ans (n=1 009)	Jeunes 18 à 24 ans (n=302)	Électeurs autochtones (n=305)	Électeurs handicapés (n=305)	Néo-Canadiens (n=305)	Aînés (65 ans et plus) (n=306)
Oui	76 %	84 %	63 %	76 %	74 %	57 %	80 %
Non	14 %	10 %	22 %	15 %	19 %	21 %	10 %
N'avait pas le droit de vote	3 %	1 %	5 %	4 %	2 %	14 %	–
Pas certain	7 %	5 %	10 %	5 %	5 %	9 %	10 %

Question 13. Vous rappelez-vous avoir déjà reçu par la poste une carte d'information de l'électeur pour une élection fédérale?

De façon générale, le taux de souvenir spontané d'avoir reçu une CIE varie peu d'une région et d'un sexe à l'autre, mais il est plus faible chez les participants ayant au maximum un diplôme d'études secondaires (67 %) et chez les étudiants (58 %).

Après leur avoir posé la question, on a ensuite montré aux participants à l'enquête (à l'exception de ceux qui n'avaient pas le droit de vote à la dernière élection) l'une des deux versions de la CIE, endroit et endos, pour confirmer leur souvenir. Parmi ceux qui avaient affirmé s'en souvenir, une grande majorité, soit huit participants sur dix (84 %), a confirmé avoir reçu ce type de carte; toutefois, les autres ont dit que ce n'était pas ce genre de carte ou qu'ils n'étaient pas certains. Environ le quart (23 %) des participants qui avaient affirmé ne **pas** avoir reçu une CIE ont alors changé d'idée et ont dit en avoir reçu une, tout comme quatre participants sur dix (40 %) qui n'en étaient pas certains quand on leur a posé la question.

**Souvenir provoqué de la CIE**

Souvenir provoqué d'avoir reçu une CIE	Se souvient d'avoir reçu une CIE (n=1 901)	Ne s'en souvient pas (n=373)	N'en est pas certain (n=178)
Oui	84 %	23 %	40 %
Non	6 %	67 %	35 %
Pas certain	11 %	10 %	25 %

Question 14. SI « OUI » À Q13 : Est-ce le type de carte que vous vous rappelez avoir reçu?  
SI « NON » OU « PAS CERTAIN » À Q13 : Vous rappelez-vous avoir déjà reçu une carte comme celle-ci?

SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS QUI AVAIENT LE DROIT DE VOTER

**2. Connaissance de l'expéditeur et de la fonction de la CIE**

Six participants sur dix ont nommé Élections Canada comme étant la source de la CIE. Les Canadiens attribuent plusieurs fonctions à la CIE, mais la réponse la plus fréquente est qu'elle fournit de l'information sur le lieu de scrutin.

On a demandé à tous les participants d'indiquer qui, à leur connaissance, envoie la carte d'information de l'électeur lors d'une élection fédérale. Quatre choix de réponse leur étaient fournis et les répondants avaient la possibilité d'écrire une autre réponse, mais ils ne pouvaient donner qu'une seule réponse.

Six participants sur dix ont correctement nommé Élections Canada. De plus, un participant sur sept a répondu « le gouvernement du Canada » et une proportion semblable pense que la CIE provient de leur organisme électoral provincial ou territorial. Un très faible nombre pense qu'elle est envoyée par les partis politiques ou d'autres sources, et un participant sur dix n'en est pas certain.

**Expéditeur de la CIE**

Expéditeur de la CIE pour une élection fédérale?	Total (n=2 532)	Population générale 25 à 64 ans (n=1 009)	Jeunes 18 à 24 ans (n=302)	Électeurs autochtones (n=305)	Électeurs handicapés (n=305)	Néo-Canadiens (n=305)	Aînés (65 ans et plus) (n=306)
Élections Canada	62 %	69 %	42 %	40 %	56 %	64 %	80 %
Élections (prov./terr.)	14 %	12 %	14 %	26 %	15 %	14 %	6 %
Gouvernement du Canada	13 %	10 %	23 %	18 %	15 %	13 %	8 %
Partis politiques	2 %	1 %	4 %	4 %	4 %	2 %	–
Autre	<1 %	–	–	<1 %	–	<1 %	–
Pas certain	9 %	8 %	17 %	12 %	10 %	8 %	5 %

Question 15. À votre connaissance, qui envoie la carte d'information de l'électeur lors d'une élection fédérale?

Élections Canada est la réponse la plus fréquente dans tous les groupes cibles, en particulier parmi les aînés, la population générale et les néo-Canadiens, mais il est moins souvent mentionné par les électeurs autochtones et les jeunes. De plus, les hommes sont plus nombreux à associer correctement la CIE à Élections Canada (66 % par rapport à 57 % chez les femmes), tout comme les répondants qui se rappelaient avoir reçu une CIE (67 % par rapport à 52 % de ceux qui ne n'en souvenaient pas) et ceux ayant un baccalauréat (71 %).

On a demandé aux participants d'indiquer, dans leurs propres mots, pourquoi Élections Canada envoie cette carte aux électeurs, c'est-à-dire à quoi elle sert. La réponse la plus fréquente est que la carte indique où voter/où se trouve le bureau de scrutin ou le numéro du bureau de scrutin (29 %). Près de deux participants sur dix affirment qu'elle leur rappelle de voter; qu'elle indique la date de l'élection et les heures de vote; ou qu'elle fournit tous les renseignements que l'électeur doit connaître sur le processus de vote.

**Fonction de la CIE – Réponses les plus fréquentes**

Raison pour laquelle Élections Canada envoie la CIE	Total (n=2 532)	Population générale 25 à 64 ans (n=1 009)	Jeunes 18 à 24 ans (n=302)	Électeurs autochtones (n=305)	Électeurs handicapés (n=305)	Néo-Canadiens (n=305)	Aînés (65 ans et plus) (n=306)
Où voter/où se trouve le bureau de scrutin/numéro du bureau de scrutin	29 %	36 %	19 %	18 %	28 %	25 %	35 %
Rappel/incitation à voter	19 %	18 %	23 %	19 %	18 %	22 %	14 %
Quand voter/date et heures de vote	18 %	20 %	11 %	13 %	16 %	21 %	24 %
Toute l'info sur le processus et les pièces d'identité exigées	18 %	15 %	28 %	17 %	17 %	20 %	19 %
Confirmer le droit de vote/la citoyenneté canadienne	14 %	16 %	10 %	11 %	14 %	11 %	20 %
Confirmer l'inscription sur la liste électorale/que l'on est inscrit pour voter	11 %	15 %	5 %	7 %	8 %	5 %	18 %
Apporter la carte pour voter/prouver le droit de vote/carte d'identité exigée pour voter	7 %	8 %	5 %	4 %	8 %	7 %	9 %
Informers les électeurs qu'une élection approche/qu'ils doivent s'inscrire pour voter s'ils ne le sont pas déjà	6 %	6 %	9 %	4 %	9 %	2 %	6 %
Vérifier que les informations (nom, adresse) sont correctes/communiquer avec le bureau pour apporter des changements/correctifs en cas de besoin	6 %	7 %	3 %	5 %	7 %	7 %	7 %

Question 16. Élections Canada est l'organisme qui envoie la carte d'information de l'électeur lors d'une élection fédérale. Pourquoi envoie-t-il cette carte aux Canadiens? Autrement dit, à quoi cette carte sert-elle?

De façon générale, les réponses varient peu d'une région à l'autre, mais les habitants du Québec et de la région de l'Atlantique sont les plus susceptibles de répondre que la CIE indique où aller pour voter. Cette réponse est également un peu plus fréquente parmi la population générale et les aînés que dans les autres groupes cibles, et ces deux groupes sont également les plus susceptibles de répondre que la CIE sert à confirmer le droit de vote ou l'inscription à la liste électorale. Les jeunes et les néo-Canadiens sont les plus susceptibles de mentionner qu'elle sert à leur rappeler de voter, ou qu'elle fournit toute l'information nécessaire.

### 3. Connaissance des conditions pour voter lors d'une élection fédérale

**Presque tous les Canadiens savent qu'il faut présenter une preuve d'identité pour voter et près de neuf participants sur dix savent qu'il faut fournir une preuve d'adresse, mais moins de la moitié savent qu'on peut s'inscrire au bureau de vote le jour même de l'élection.**

On a demandé aux participants d'indiquer si chacun des quatre énoncés relatifs aux conditions pour voter était vrai ou faux. Presque tous (95 %) savaient qu'il faut fournir une preuve d'identité et près de neuf participants sur dix savaient qu'il faut produire une preuve d'adresse/de résidence. En outre, plus de huit participants sur dix savaient qu'il faut être inscrit pour voter. Toutefois, moins de la moitié savaient qu'on peut s'inscrire au bureau de scrutin le jour même de l'élection, plus d'un quart croyaient à tort que c'est impossible et une proportion semblable n'était pas certaine.

#### Connaissance des conditions pour voter

Véracité des énoncés concernant les conditions de vote	Vrai	Faux	Pas certain
Vous devez prouver votre identité (votre nom). [VRAI]	95 %	2 %	3 %
Vous devez prouver votre adresse ou lieu de résidence. [VRAI]	88 %	5 %	7 %
Il faut être inscrit pour voter. [VRAI]	82 %	11 %	7 %
Vous ne pouvez pas vous inscrire à votre lieu de scrutin le jour de l'élection. [FAUX]	28 %	47 %	25 %

Questions 17 à 20. À votre connaissance, les énoncés suivants sur les conditions pour voter à une élection fédérale sont-ils vrais ou faux?

Un très grand nombre de participants savent qu'ils doivent fournir une preuve d'identité, et ce, dans l'ensemble du pays et dans tous les sous-groupes. Cette condition est bien connue dans la plupart des groupes, mais elle l'est un peu moins parmi les participants de la région de l'Atlantique (83 %), les jeunes électeurs (82 %), les électeurs n'ayant pas dépassé les études secondaires (84 %) et ceux qui ne se rappelaient pas avoir déjà reçu une CIE par la poste (84 %).

Fait intéressant, la proportion de participants qui croient à tort qu'il est impossible de s'inscrire au lieu de scrutin le jour de l'élection (c.-à-d. qui croient que l'énoncé est vrai alors qu'il est faux) est plus élevée parmi les Québécois (44 %) et les francophones (45 %). Autrement, de quatre à cinq participants sur dix dans chaque groupe cible savent qu'il est possible de s'inscrire directement au bureau de scrutin.

Connaissance des exigences entourant le vote – Par groupe cible

Véracité des énoncés concernant les conditions de vote	Population générale 25 à 64 ans (n=1 009)	Jeunes 18 à 24 ans (n=302)	Électeurs autochtones (n=305)	Électeurs handicapés (n=305)	Néo-Canadiens (n=305)	Aînés (65 ans et plus) (n=306)
Vous devez prouver votre identité (votre nom). [VRAI]						
Vrai	97 %	94 %	93 %	93 %	93 %	94 %
Vous devez prouver votre adresse ou lieu de résidence. [VRAI]						
Vrai	91 %	82 %	85 %	87 %	85 %	91 %
Il faut être inscrit pour voter. [VRAI]						
Vrai	84 %	79 %	81 %	79 %	83 %	80 %
Vous ne pouvez pas vous inscrire à votre lieu de scrutin le jour de l'élection. [FAUX]						
Vrai	29 %	23 %	30 %	28 %	31 %	27 %
Faux	49 %	45 %	43 %	45 %	43 %	49 %
Pas certain	22 %	32 %	27 %	28 %	26 %	24 %

Questions 17 à 20. À votre connaissance, les énoncés suivants sur les conditions pour voter à une élection fédérale sont-ils vrais ou faux?

4. Efficacité de la CIE

Peu importe laquelle des deux versions de la CIE ils ont vue, les participants sont tout autant susceptibles de répondre que la CIE confirme que l'on est inscrit pour voter et huit électeurs sur dix sont d'avis que le fait de recevoir une CIE par la poste confirme leur inscription. Les messages les mieux compris sont les suivants : pour voter, il faut être citoyen canadien et être âgé d'au moins 18 ans; il faut présenter une pièce d'identité acceptable; où et quand voter par anticipation et le jour de l'élection.

La CIE indique si vous êtes inscrit pour voter. On a demandé aux participants d'examiner attentivement l'endroit et l'endos de l'une des deux versions de la CIE (la même qu'on leur avait montrée précédemment). On leur a mentionné que la date de l'élection ainsi que le nom et l'adresse génériques qui y figuraient étaient fournis à titre indicatif seulement. S'ils le désiraient, les répondants pouvaient réexaminer les documents en tout temps avant de répondre.

Les deux versions de la CIE différaient l'une de l'autre par leur mise en page et la mention que l'électeur est inscrit si son nom et son adresse sont corrects. Or, les résultats semblent indiquer que ni l'une ni l'autre ne semblait véhiculer plus efficacement cette information. Cependant, il convient de souligner qu'on a montré aux participants une carte portant un nom et une adresse génériques et que l'utilisation qu'ils ont faite de l'information figurant sur la carte pourrait varier en situation réelle, s'ils recevaient une carte portant le bon nom et la bonne adresse ou, tout particulièrement, si ces renseignements étaient inexacts.

Environ huit participants sur dix ont répondu que la CIE indique s'ils sont inscrits, peu importe la version qu'ils ont vue. Un participant sur dix a répondu que ce n'était pas le cas et une proportion semblable n'en était pas certaine.

**La CIE indique si vous êtes inscrit pour voter**

La CIE indique si vous êtes inscrit pour voter	CIE A (n=1 268)	CIE B (n=1 264)
Oui	78 %	79 %
Non	11 %	12 %
Pas certain	11 %	9 %

Question 21. La carte d'information de l'électeur indique-t-elle si l'électeur est inscrit pour voter?

De façon générale, le nombre de participants qui savaient que la CIE indique si l'on est inscrit variait peu d'une langue et d'un sexe à l'autre et avait tendance à augmenter avec le niveau de scolarité. Leur nombre était un peu plus élevé parmi la population générale et les aînés et il était un peu plus faible parmi les jeunes (pour les deux versions) et les électeurs autochtones (version B).

**La CIE indique si vous êtes inscrit pour voter – Oui, par groupe cible**

La CIE indique si vous êtes inscrit pour voter – % ayant répondu « oui »	Population générale 25 à 65 ans (CIE A : n=505; CIE B : n=504)	Jeunes 18 à 24 ans (CIE A : n=151; CIE B : n=151)	Électeurs autochtones (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Électeurs handicapés (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Néo-Canadiens (CIE A : n=152; CIE B : n=153)	Aînés (65 ans et plus) (CIE A : n=154; CIE B : n=152)
Ont vu la CIE A	81 %	67 %	75 %	77 %	77 %	83 %
Ont vu la CIE B	84 %	74 %	62 %	77 %	78 %	87 %

Question 21. La carte d'information de l'électeur indique-t-elle si l'électeur est inscrit pour voter?

**Comment savoir si vous êtes inscrit pour voter.** On a demandé aux participants sachant que la CIE indique si l'on fait partie des électeurs inscrits, de quelle façon ils le savaient. On leur a proposé trois choix de réponse et la possibilité d'en écrire une autre, et ils pouvaient choisir plus d'une réponse. Huit participants sur dix ont répondu que le simple fait de recevoir la CIE par la poste indique que l'on est inscrit, et ce, peu importe la version qu'ils ont vue. Un peu moins de huit participants sur dix ont répondu que l'on est inscrit si notre nom est bien orthographié sur la carte et près de sept sur dix ont dit que l'on est inscrit si la bonne adresse figure sur la carte.

Très peu de participants (n=42) ont donné une autre réponse. Les réponses les plus fréquentes étaient les suivantes : c'est inscrit sur la carte; un bureau de scrutin ou une circonscription figure sur la carte; le fait d'être citoyen canadien et d'être âgé d'au moins 18 ans. Quelques-uns ont également mentionné qu'il est possible de confirmer son inscription en ligne ou de savoir qu'on est inscrit sur la liste électorale parce qu'on en a fait la demande sur le formulaire d'impôt.

**Comment savoir si vous faites partie des électeurs inscrits**

Comment savoir si vous êtes inscrit pour voter	CIE A (n=989)	CIE B (n=995)
Vous recevez une carte d'information de l'électeur par la poste.	82 %	82 %
Votre nom est bien orthographié sur la carte.	78 %	76 %
La bonne adresse est inscrite sur la carte.	74 %	72 %
Autre	2 %	2 %
Pas certain	2 %	1 %

Question 22. Comment savez-vous si vous faites partie des électeurs inscrits?

SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS AYANT RÉPONDU « OUI » À LA QUESTION 21

De façon générale, les réponses varient assez peu d'une région à l'autre et dans la plupart des sous-groupes. Le fait de recevoir une CIE figure parmi les réponses les plus fréquentes dans la plupart des groupes et c'est la réponse la plus fréquente chez les aînés.

**Comment savoir si vous faites partie des électeurs inscrits? – Par groupe cible**

Comment savoir si vous êtes inscrit pour voter	Population générale 25 à 65 ans (CIE A : n=409; CIE B : n=418)	Jeunes 18 à 24 ans (CIE A : n=101; CIE B : n=112)	Électeurs autochtones (CIE A : n=116; CIE B : n=93)	Électeurs handicapés (CIE A : n=117; CIE B : n=117)	Néo-Canadiens (CIE A : n=118; CIE B : n=121)	Aînés (65 ans et plus) (CIE A : n=131; CIE B : n=132)
Vous recevez une carte d'information de l'électeur par la poste.						
Ont vu la CIE A	84 %	83 %	68 %	77 %	80 %	89 %
Ont vu la CIE B	84 %	66 %	73 %	81 %	86 %	91 %
Votre nom est bien orthographié sur la carte.						
Ont vu la CIE A	79 %	79 %	76 %	77 %	75 %	82 %
Ont vu la CIE B	76 %	80 %	75 %	76 %	75 %	77 %
La bonne adresse est inscrite sur la carte.						
Ont vu la CIE A	75 %	74 %	69 %	70 %	73 %	80 %
Ont vu la CIE B	73 %	79 %	66 %	67 %	72 %	75 %

Question 22. Comment savez-vous si vous faites partie des électeurs inscrits?

SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS AYANT RÉPONDU « OUI » À LA QUESTION 21

**La CIE indique clairement les conditions pour voter.** On a demandé aux participants à quel point la CIE transmet efficacement cinq renseignements. Il s'avère que les deux versions de la CIE sont aussi efficaces l'une que l'autre pour les cinq paramètres évalués. Une forte majorité, soit huit participants sur dix ou plus, estime que chaque message est au moins plutôt clair. L'analyse ci-dessous porte sur les répondants qui estiment que l'information est très claire.

Selon les participants, les messages les plus clairs concernent l'admissibilité et la nécessité de prouver son identité pour voter; environ les trois quarts estiment que ces messages sont très clairs (peu importe la version). Un peu moins de six participants sur dix ont dit qu'il est très facile de savoir où aller si le nom figurant sur la CIE est inexact et la moitié ont affirmé que c'est très clair qu'on peut consulter le site Web d'Élections Canada pour vérifier si on est inscrit pour voter. Selon environ six participants sur dix, il est très clair qu'on peut consulter le site Web pour vérifier ses renseignements personnels, et les deux versions ont obtenu des résultats semblables (en dépit de légères différences dans leur formulation).

**L'information présentée sur la CIE est très claire.**

La CIE indique très clairement que...	CIE A (n=1 268)	CIE B (n=1 264)
Pour voter, vous devez avoir la citoyenneté canadienne et au moins 18 ans le jour de l'élection.	76 %	77 %
Vous devez montrer une preuve d'identité acceptable pour voter.	74 %	75 %
Vous devez aller sur le site Web elections.ca si le nom indiqué sur votre carte est inexact.	56 %	58 %
Vous pouvez consulter le site Web elections.ca pour savoir si vous faites partie des électeurs inscrits.	50 %	49 %
[OPTION A SEULEMENT] Vous pouvez consulter le site Web elections.ca pour savoir quelles pièces d'identité sont acceptées.	63 %	S.O.
[OPTION B SEULEMENT] Vous pouvez consulter le site Web elections.ca pour voir toutes les options de pièces d'identité à présenter.	S.O.	60 %

Questions 23 à 28. À quel point l'information suivante est-elle claire sur la carte d'information de l'électeur?

Les réponses varient peu d'une région à l'autre et dans la plupart des sous-groupes. Le nombre de participants qui sont d'avis que l'information est très claire est particulièrement élevé parmi ceux qui se souvenaient d'avoir déjà reçu une CIE et a tendance à augmenter avec l'âge. Pour ce qui est de la CIE A, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de répondre que la carte indique très clairement que vous devez avoir la citoyenneté, que vous devez présenter une pièce d'identité acceptable ou que vous pouvez visiter le site Web pour savoir quelles sont les pièces d'identité acceptées. Quant à la CIE B, les réponses variaient peu d'un sexe à l'autre.

Les électeurs autochtones et les aînés ont davantage tendance à trouver que la CIE A est claire (mais pas pour tous les énoncés). Autrement, il n'y a pas de préférence marquée entre les deux versions dans aucun des sous-groupes. De façon générale, pour les deux versions, les aînés étaient les plus nombreux à trouver que l'information est claire, tandis que les jeunes et les électeurs autochtones étaient les groupes les moins susceptibles de penser que la CIE indique très clairement qu'il faut montrer une pièce d'identité acceptable ou qu'on peut consulter le site Web pour en savoir plus.

L'information présentée sur la CIE est très claire – Par groupe cible

La CIE indique clairement que...	Population générale 25 à 65 ans (CIE A : n=505; CIE B : n=504)	Jeunes 18 à 24 ans (CIE A : n=151; CIE B : n=151)	Électeurs autochtones (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Électeurs handicapés (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Néo-Canadiens (CIE A : n=152; CIE B : n=153)	Aînés (65 ans et plus) (CIE A : n=154; CIE B : n=152)
Pour voter, vous devez avoir la citoyenneté canadienne et au moins 18 ans le jour de l'élection.						
Ont vu la CIE A	73 %	72 %	76 %	82 %	74 %	85 %
Ont vu la CIE B	78 %	74 %	65 %	81 %	78 %	86 %
Vous devez montrer une preuve d'identité acceptable pour voter.						
Ont vu la CIE A	74 %	67 %	61 %	79 %	74 %	84 %
Ont vu la CIE B	75 %	64 %	66 %	79 %	80 %	88 %
Vous pouvez consulter le site Web elections.ca... [OPTION A] pour savoir quelles pièces d'identité sont acceptées OU [OPTION B] pour voir toutes les options de pièces d'identité à présenter.						
Ont vu la CIE A	64 %	53 %	56 %	69 %	61 %	71 %
Ont vu la CIE B	60 %	53 %	48 %	66 %	64 %	65 %
Vous devez aller sur le site Web elections.ca si le nom indiqué sur votre carte est inexact.						
Ont vu la CIE A	56 %	49 %	59 %	63 %	50 %	60 %
Ont vu la CIE B	60 %	52 %	46 %	65 %	62 %	55 %
Vous pouvez consulter le site Web elections.ca pour savoir si vous faites partie des électeurs inscrits.						
Ont vu la CIE A	48 %	45 %	51 %	53 %	55 %	54 %
Ont vu la CIE B	49 %	46 %	38 %	60 %	58 %	47 %

Questions 23 à 28. À quel point l'information suivante est-elle claire sur la carte d'information de l'électeur?

**La CIE présente clairement l'information sur la participation électorale.** On a demandé aux participants à quel point six renseignements étaient clairs sur la version de la carte qu'on leur a présentée. Au moins les trois quarts estiment que chaque renseignement est au moins plutôt clair; c'est pourquoi le reste de notre analyse porte sur ceux qui ont répondu que l'information est très claire.

Dans les deux versions, l'information la plus claire est celle indiquant où et quand voter le jour de l'élection ou par anticipation. Selon environ six participants sur dix, la carte indique très clairement la façon de communiquer avec Élections Canada si l'on a des questions, ou l'emplacement du bureau local.

Un plus petit nombre de participants (environ la moitié) estime que deux messages sur les autres façons de voter (à part le vote par anticipation et le jour de l'élection) sont très clairs; ce nombre est légèrement supérieur parmi ceux à qui on a présenté la version A, peut-être parce que sur cette dernière, il est écrit en toutes lettres « Autres façons de voter », tandis que sur la version B, cette information se trouve sous l'intitulé « À un bureau local d'Élections Canada ».

L'information sur la participation électorale présentée sur la CIE est très claire

La CIE indique clairement...	CIE A (n=1 268)	CIE B (n=1 264)
Où et quand voter le jour de l'élection	76 %	76 %
Où et quand voter au bureau de vote par anticipation (avant le jour de l'élection)	70 %	71 %
Comment communiquer avec Élections Canada si vous avez des questions	62 %	64 %
L'emplacement de votre bureau local d'Élections Canada	59 %	60 %
Où trouver plus de renseignements sur les façons de voter <b>autres</b> qu'au bureau de vote par anticipation ou le jour de l'élection	54 %	51 %
Le fait qu'il y a d' <b>autres</b> façons de voter qu'au bureau de vote par anticipation ou le jour de l'élection	54 %	47 %

Questions 31 à 36 À quel point l'information suivante est-elle claire sur la carte d'information de l'électeur?

Les réponses varient peu d'une région à l'autre et dans la plupart des sous-groupes. Un plus grand nombre de femmes que d'hommes ayant vu la version B de la CIE étaient d'avis que la carte indique très clairement où et quand voter le jour de l'élection et un nombre légèrement plus élevé de femmes ayant vu la version A estimaient que la carte indique très clairement comment communiquer avec Élections Canada. Autrement, il n'y a pas de réelles différences entre le groupe des hommes et celui des femmes. Pour les deux versions, un nombre légèrement plus élevé d'anglophones que de francophones estimait que la CIE indique clairement le lieu et la date du scrutin le jour de l'élection et la façon d'obtenir plus d'information sur les autres façons de voter. Les participants qui se rappelaient avoir reçu une CIE étaient les plus nombreux à estimer que chaque renseignement visé par l'analyse est très clair.

Les deux versions de la CIE ont obtenu des résultats semblables dans la plupart des sous-groupes; cependant, les jeunes et les électeurs autochtones sont, en général, un peu moins nombreux que les autres groupes à trouver que l'information est très claire, et ce, pour les deux versions.

L'information sur la participation électorale présentée sur la CIE est très claire – Par groupe cible

La CIE indique clairement...	Population générale 25 à 65 ans (CIE A : n=505; CIE B : n=504)	Jeunes 18 à 24 ans (CIE A : n=151; CIE B : n=151)	Électeurs autochtones (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Électeurs handicapés (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Néo- Canadiens (CIE A : n=152; CIE B : n=153)	Aînés (65 ans et plus) (CIE A : n=154; CIE B : n=152)
Où et quand voter le jour de l'élection						
Ont vu la CIE A	78 %	62 %	70 %	78 %	70 %	88 %
Ont vu la CIE B	77 %	68 %	62 %	75 %	77 %	91 %
Où et quand voter au bureau de vote par anticipation (avant le jour de l'élection)						
Ont vu la CIE A	73 %	56 %	64 %	76 %	63 %	83 %
Ont vu la CIE B	71 %	59 %	59 %	78 %	68 %	87 %
Comment communiquer avec Élections Canada si vous avez des questions						
Ont vu la CIE A	64 %	57 %	58 %	64 %	58 %	66 %
Ont vu la CIE B	63 %	52 %	55 %	71 %	65 %	77 %
L'emplacement de votre bureau local d'Élections Canada						
Ont vu la CIE A	60 %	46 %	54 %	63 %	61 %	67 %
Ont vu la CIE B	60 %	52 %	50 %	63 %	65 %	65 %
Où trouver plus de renseignements sur les façons de voter <b>autres</b> qu'au bureau de vote par anticipation ou le jour de l'élection						
Ont vu la CIE A	56 %	45 %	48 %	61 %	52 %	58 %
Ont vu la CIE B	52 %	40 %	36 %	57 %	57 %	59 %
Le fait qu'il y a d' <b>autres</b> façons de voter qu'au bureau de vote par anticipation ou le jour de l'élection						
Ont vu la CIE A	55 %	43 %	51 %	59 %	56 %	57 %
Ont vu la CIE B	48 %	39 %	41 %	53 %	52 %	49 %

Questions 31 à 36 À quel point l'information suivante est-elle claire sur la carte d'information de l'électeur?

## 5. Connaissance des diverses utilisations de la CIE

Peu importe la version qu'on leur a présentée, la plupart des répondants savaient que l'on doit apporter la carte d'information de l'électeur quand on va voter. Un nombre moindre, quoique majoritaire, savait que la CIE n'est pas une pièce d'identité acceptée.

On a fait lire aux participants deux énoncés sur la façon d'utiliser la CIE et on leur a demandé s'ils étaient vrais ou faux. Pour les deux versions, environ huit participants sur dix savaient que l'on doit apporter la carte d'information de l'électeur quand on va voter, environ six participants sur dix savaient que la CIE n'est pas une pièce d'identité acceptée, un quart pensait à tort qu'elle l'est et un sur dix n'était pas certain.

### Connaissance des diverses utilisations de la CIE

Véracité des énoncés concernant la CIE	CIE A (n=1 268)			CIE B (n=1 264)		
	Vrai	Faux	Pas certain	Vrai	Faux	Pas certain
Vous devez apporter votre carte d'information de l'électeur quand vous allez voter. (VRAI)	82 %	11 %	8 %	83 %	9 %	8 %
La carte d'information de l'électeur est une pièce d'identité acceptée. (FAUX)	26 %	64 %	11 %	28 %	60 %	11 %

Questions 29 et 30 À votre connaissance, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux?

Dans toutes les régions, la majorité des répondants savaient que l'on doit apporter la CIE quand on va voter, mais ce nombre était plus faible au Québec que partout ailleurs. Peut-être est-ce dû au fait que les Québécois étaient nombreux à savoir que la CIE n'est pas acceptée comme pièce d'identité. Ceux qui se rappelaient avoir déjà reçu une CIE étaient plus nombreux à savoir qu'ils doivent apporter leur carte, mais pas tellement plus nombreux à savoir qu'elle n'est pas acceptée comme pièce d'identité.

Le nombre de participants sachant que l'on doit apporter la CIE pour voter était semblable dans la plupart des groupes cibles, mais un peu faible parmi les jeunes, et ce, peu importe la version présentée. Le nombre d'électeurs autochtones et de néo-Canadiens sachant que la CIE n'est pas acceptée comme pièce d'identité était plus faible que dans les autres groupes, et ce, pour les deux versions de la carte.

### Connaissance des diverses utilisations de la CIE – Par groupe cible

Véracité des énoncés concernant la CIE	Population générale 25 à 65 ans (CIE A : n=505; CIE B : n=504)	Jeunes 18 à 24 ans (CIE A : n=151; CIE B : n=151)	Électeurs autochtones (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Électeurs handicapés (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Néo-Canadiens (CIE A : n=152; CIE B : n=153)	Aînés (65 ans et plus) (CIE A : n=154; CIE B : n=152)
Vous devez apporter la carte d'information de l'électeur quand vous allez voter. [VRAI]						
Ont vu la CIE A	85 %	71 %	79 %	84 %	81 %	86 %
Ont vu la CIE B	85 %	71 %	81 %	85 %	82 %	86 %
La carte d'information de l'électeur est une pièce d'identité acceptée. [FAUX]						
Ont vu la CIE A	70 %	60 %	50 %	60 %	53 %	72 %
Ont vu la CIE B	65 %	57 %	49 %	58 %	51 %	70 %

Questions 29 et 30 À votre connaissance, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux?

## 6. Validité de l'information figurant sur une CIE portant des informations inexactes

Les électeurs ne sont pas certains si l'information sur la participation électorale (quand et où voter) s'applique même lorsque leur nom ne figure pas sur la CIE qu'ils ont reçue par la poste.

On leur a demandé s'il était vrai ou faux que les renseignements sur le lieu et le moment du vote s'appliquent même lorsque leur nom ne figure pas sur la CIE qu'ils ont reçue. L'avis des répondants était partagé sur ce sujet : un peu moins de quatre participants sur dix ont répondu « vrai » et un pourcentage égal a répondu « faux », alors qu'un quart n'en était pas certain. Ces résultats sont les mêmes pour les deux versions, ce qui semble indiquer que la mention « Ou à l'électeur » qui apparaît sur la CIE A n'est pas assez explicite, du moins de la façon qu'elle est présentée.

### Validité de l'information figurant sur une CIE portant des informations inexactes

Véracité des énoncés concernant la CIE	CIE A (n=1 268)			CIE B (n=1 264)		
	Vrai	Faux	Pas certain	Vrai	Faux	Pas certain
Si vous recevez une carte d'information de l'électeur par la poste et que votre nom n'y figure pas, les renseignements sur le lieu et le moment du vote s'appliquent quand même	38 %	37 %	24 %	39 %	36 %	25 %

Question 37. Vrai ou faux? Si vous recevez une carte d'information de l'électeur par la poste et que votre nom n'y figure pas, les renseignements sur le lieu et le moment du vote s'appliquent quand même.

De façon générale, les réponses varient peu d'une région à l'autre et dans la plupart des sous-groupes. Le nombre de participants croyant que l'information sur la participation électorale s'applique quand même était un peu plus élevé (quoique minoritaire) parmi les groupes suivants :

- CIE A : Répondants âgés de 45 à 54 ans (44 %);
- CIE B : Hommes (42 % contre 35 % chez les femmes), répondants nés au Canada (40 % contre 32 %), répondants âgés de 55 à 64 ans (44 %).

Parmi les groupes cibles, les jeunes, les néo-Canadiens et les aînés étaient un peu moins nombreux que les autres groupes à penser que l'information sur la participation électorale demeure valable même si le nom est incorrect. Il est intéressant de noter que cette croyance était moins répandue chez les aînés malgré le fait que, comme on peut le voir dans le reste de l'enquête, ils avaient tendance à en savoir plus sur la CIE.

**Validité de l'information figurant sur une CIE portant des informations inexactes – Par groupe cible**

Véracité des énoncés concernant la CIE	Population générale 25 à 65 ans (CIE A : n=505; CIE B : n=504)	Jeunes 18 à 24 ans (CIE A : n=151; CIE B : n=151)	Électeurs autochtones (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Électeurs handicapés (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Néo- Canadiens (CIE A : n=152; CIE B : n=153)	Aînés (65 ans et plus) (CIE A : n=154; CIE B : n=152)
Si vous recevez une carte d'information de l'électeur par la poste et que votre nom n'y figure pas, les renseignements sur le lieu et le moment du vote s'appliquent quand même.						
Ont vu la CIE A	41 %	30 %	41 %	44 %	32 %	35 %
Ont vu la CIE B	40 %	36 %	42 %	42 %	36 %	33 %

Question 37. Vrai ou faux? Si vous recevez une carte d'information de l'électeur par la poste et que votre nom n'y figure pas, les renseignements sur le lieu et le moment du vote s'appliquent quand même

**7. Clarté de l'information sur l'accessibilité présentée sur la CIE**

**Environ la moitié des électeurs handicapés estiment que l'information relative à l'accessibilité est très claire, peu importe la version qu'on leur présente.**

On a posé aux répondants qui disent avoir une forme ou une autre de handicap des questions portant précisément sur l'information relative à l'accessibilité figurant sur la CIE. Il convient de souligner que les handicaps signalés par ce groupe étaient fort variés et n'exigent pas tous des mesures d'adaptation au bureau de vote.

Au moins sept électeurs handicapés sur dix estiment que l'information relative à l'accessibilité est au moins plutôt claire, peu importe la version de la CIE qu'on leur a présentée. Environ la moitié disent que la CIE indique clairement que les électeurs peuvent demander des services en matière d'accessibilité, qu'elle précise les niveaux d'accessibilité des lieux de scrutin, ou que les lieux de scrutin ne sont peut-être pas entièrement accessibles.

**L'information sur l'accessibilité présentée sur la CIE est très claire.**

La CIE indique clairement...	CIE A (n=251)	CIE B (n=258)
Le fait que les électeurs peuvent demander des services en matière d'accessibilité, comme l'interprétation gestuelle ou un autre type d'aide, au besoin	52 %	52 %
Le niveau d'accessibilité des lieux de scrutin où vous pouvez aller voter	48 %	50 %
Le fait que le lieu de scrutin pour le bureau de vote par anticipation ou le jour de l'élection n'est peut-être pas entièrement accessible	47 %	47 %

Questions 38 à 40 À quel point l'information suivante est-elle claire sur la carte d'information de l'électeur?

SOUS-ÉCHANTILLON : ÉLECTEURS HANDICAPÉS

Pour les deux versions, il n'y a aucune différence notable d'une région à l'autre ou entre les électeurs nés au Canada et ceux nés ailleurs. Parmi les participants qui ont vu la CIE A, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à mentionner que les électeurs peuvent demander des services d'aide, alors que parmi ceux qui ont vu la CIE B, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à remarquer que les bureaux de scrutin ne sont peut-être pas entièrement accessibles. Cependant, la taille des groupes cibles ayant vu les deux versions est trop faible pour permettre une analyse approfondie.

## 8. Avis sur la conception de la CIE

Les répondants ont émis des commentaires positifs sur la conception de la CIE, en particulier qu'elle est facile à reconnaître et qu'elle contient assez de renseignements pour que les électeurs sachent où, quand et comment voter.

On a demandé aux participants d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec plusieurs énoncés concernant la CIE. Pour un produit de communication aussi complexe, la CIE a reçu de très bons commentaires. Un peu moins de neuf participants sur dix ayant vu l'une ou l'autre version de la CIE sont au moins d'accord (et plus de la moitié sont entièrement d'accord) avec l'énoncé voulant que la CIE soit facile à reconnaître et un nombre à peu près égal est d'accord avec l'énoncé voulant qu'elle contienne assez de renseignements utiles sur la participation électorale. Plus de huit participants sur dix sont d'accord (et la moitié est entièrement d'accord) pour dire qu'elle est claire et facile à comprendre et les trois quarts sont d'accord (et un peu moins de la moitié est entièrement d'accord) pour dire qu'elle est brève et concise. Une minorité, soit environ deux participants sur dix, était d'accord avec deux énoncés négatifs concernant la CIE, soit : elle est compliquée, et l'information est présentée de façon pêle-mêle et désorganisée.

### Fortement d'accord avec les énoncés concernant la conception de la CIE

Fortement d'accord avec les énoncés concernant la CIE	CIE A (n=1 268)	CIE B (n=1 264)
La carte est facile à reconnaître.	55 %	53 %
La carte contient assez de renseignements pour que les électeurs sachent où, quand et comment voter.	55 %	51 %
La carte est claire et facile à comprendre.	48 %	45 %
La carte est brève et concise.	37 %	38 %
La carte est compliquée.	9 %	9 %
L'information est présentée de façon pêle-mêle et désorganisée.	9 %	8 %

Questions 41 à 46 Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les énoncés suivants à propos de la carte d'information de l'électeur.

Les opinions varient peu d'une région à l'autre et dans la plupart des sous-groupes. Les femmes qui ont vu la CIE A étaient plus nombreuses que les hommes à être fortement d'accord avec les énoncés que la CIE est brève et concise, ou claire et facile à comprendre, mais il n'y a aucune différence entre ces deux groupes parmi ceux qui ont vu la CIE B. Pour les deux versions, les participants qui se rappelaient avoir déjà reçu une CIE étaient plus nombreux à être fortement d'accord avec les énoncés positifs concernant la CIE.

Les deux versions de la CIE ont obtenu des résultats semblables pour ce qui est des énoncés relatifs aux perceptions dans la plupart des groupes cibles. Les jeunes et les électeurs autochtones comptent parmi les groupes les moins susceptibles d'être fortement d'accord avec les énoncés positifs, et les électeurs autochtones étaient un peu plus nombreux à penser que les deux versions sont compliquées ou mal organisées.

**Fortement d'accord avec les énoncés concernant la conception de la CIE – Par groupe cible**

Fortement d'accord avec les énoncés concernant la CIE	Population générale 25 à 65 ans (CIE A : n=505; CIE B : n=504)	Jeunes 18 à 24 ans (CIE A : n=151; CIE B : n=151)	Électeurs autochtones (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Électeurs handicapés (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Néo-Canadiens (CIE A : n=152; CIE B : n=153)	Aînés (65 ans et plus) (CIE A : n=154; CIE B : n=152)
La carte contient assez de renseignements pour que les électeurs sachent où, quand et comment voter.						
Ont vu la CIE A	56 %	44 %	56 %	61 %	54 %	62 %
Ont vu la CIE B	51 %	40 %	41 %	59 %	53 %	62 %
La carte est facile à reconnaître.						
Ont vu la CIE A	57 %	40 %	53 %	63 %	51 %	62 %
Ont vu la CIE B	55 %	45 %	46 %	56 %	49 %	63 %
La carte est claire et facile à comprendre.						
Ont vu la CIE A	47 %	35 %	50 %	54 %	51 %	50 %
Ont vu la CIE B	44 %	36 %	45 %	51 %	47 %	50 %
La carte est brève et concise.						
Ont vu la CIE A	38 %	22 %	41 %	42 %	37 %	39 %
Ont vu la CIE B	38 %	27 %	31 %	43 %	43 %	47 %
La carte est compliquée.						
Ont vu la CIE A	7 %	10 %	18 %	10 %	9 %	3 %
Ont vu la CIE B	8 %	7 %	15 %	12 %	11 %	4 %
L'information est présentée de façon pêle-mêle et désorganisée.						
Ont vu la CIE A	7 %	6 %	19 %	12 %	6 %	3 %
Ont vu la CIE B	7 %	4 %	13 %	11 %	10 %	4 %

Questions 41 à 46 Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les énoncés suivants à propos de la carte d'information de l'électeur.

**9. Préférences quant au format de la CIE**

**Pour ce qui est d'attirer leur attention, de leur donner confiance que la CIE provient d'une source fiable et de leur permettre de l'apporter au moment d'aller voter, les Canadiens préfèrent la CIE en format de carte postale.**

On a informé les participants qu'à l'heure actuelle, la CIE est envoyée en format de carte postale, mais qu'il serait également possible de l'envoyer dans une enveloppe ou en pièce jointe à un courriel. On leur a ensuite demandé lequel de ces formats ils choisiraient pour des utilisations particulières. Or, pour les trois utilisations proposées, les Canadiens préféreraient recevoir la CIE en format de carte postale.

Préférences quant au format de la CIE

Format qui conviendrait le mieux pour...	Carte postale	Enveloppe	Pièce jointe à un courriel	Aucune préférence
Attirer votre attention et vous inciter à lire la carte d'information de l'électeur	51 %	22 %	10 %	12 %
Vous donner confiance que la carte d'information de l'électeur provient d'une source fiable	43 %	29 %	9 %	13 %
Vous permettre d'apporter la carte d'information de l'électeur avec vous lorsque vous votez	53 %	20 %	9 %	13 %

Questions 47a à 47c. Lequel de ces formats conviendrait le mieux?

Le format de carte postale a la cote dans toutes les régions tous les sous-groupes, mais cette préférence est plus marquée, et ce pour les trois énoncés, parmi les Québécois, les électeurs nés au Canada et les participants qui se rappelaient avoir déjà reçu une CIE. Pour attirer leur attention et les inciter à lire la carte d'information de l'électeur, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes à préférer la carte postale, mais celle-ci demeure le choix numéro un des deux groupes.

Parmi les groupes cibles, la carte postale est le format privilégié dans presque tous les cas, en particulier chez les aînés, mais un peu moins chez les jeunes et les néo-Canadiens. Seuls ces deux groupes préfèrent l'enveloppe à la carte postale pour ce qui est de leur donner confiance que l'information provient d'une source fiable.

Préférence pour le format carte postale – Par groupe cible

La carte postale est le format qui convient le mieux pour...	Population générale 25 à 65 ans (n=918)	Jeunes 18 à 24 ans (n=294)	Électeurs autochtones (n=298)	Électeurs handicapés (n=285)	Néo-Canadiens (n=302)	Aînés (65 ans et plus) (n=288)
Attirer votre attention et vous inciter à lire la carte d'information de l'électeur	56 %	37 %	46 %	53 %	40 %	64 %
Vous donner confiance que la carte d'information de l'électeur provient d'une source fiable	47 %	28 %	44 %	46 %	31 %	57 %
Vous permettre d'apporter la carte d'information de l'électeur avec vous lorsque vous votez	57 %	37 %	44 %	57 %	41 %	71 %

Questions 47a à 47c. Lequel de ces formats conviendrait le mieux...

**10. Carte d'information de l'électeur de remplacement**

Lorsqu'on leur montre une carte de remplacement, plus de quatre participants sur dix affirment qu'il s'agit très clairement d'une carte de remplacement, et ce, peu importe où se trouve la mention « carte de remplacement » sur l'une et l'autre des versions de la CIE.

On a montré aux répondants l'endroit d'une carte de remplacement et on les a informés que cette carte ne leur sera envoyée que si le lieu du bureau de vote par anticipation ou du bureau de scrutin le jour de l'élection change après qu'ils ont reçu leur carte d'information de l'électeur. Environ quatre participants sur dix affirment qu'il s'agit très clairement d'une carte de remplacement, quelle que soit la version qu'on leur présente. Environ deux sur dix pensent que ce n'est pas très clair ou pas du tout clair, là encore, quelle que soit la version qu'on leur présente. Ainsi, ni l'un ni l'autre des emplacements choisis pour la mention « carte de remplacement » n'obtient de meilleurs résultats que l'autre.

**Il est évident que la CIE de remplacement en est une**

À quel point est-il clair qu'il s'agit d'une carte de remplacement?	CIE de remplacement A (n=1 268)	CIE de remplacement B (n=1 264)
Très clair	44 %	42 %
Plutôt clair	34 %	34 %
Pas très clair	13 %	14 %
Pas du tout clair	4 %	5 %
Pas certain	5 %	6 %

Question 47. À quel point est-il clair qu'il s'agit d'une carte de **remplacement**?

De façon générale, le nombre de participants selon lesquels il est très clair qu'il s'agit d'une carte de remplacement varie peu d'un sous-groupe à l'autre, mais il est plus élevé parmi les suivants :

- CIE A : Répondants âgés de 65 à 74 ans (57 %), anglophones (46 %), participants qui se rappellent avoir déjà reçu une CIE (49 %), ceux n'ayant pas dépassé les études secondaires (49 %);
- CIE B : Participants n'ayant pas dépassé les études secondaires (47 %), ceux âgés de 45 à 64 ans, anglophones (43 %).

Pour les deux versions, les jeunes électeurs sont un peu moins nombreux à affirmer qu'il s'agit très clairement d'une carte de remplacement; pour la version B, les électeurs handicapés sont un peu plus nombreux à en dire autant.

**Il s'agit très clairement d'une carte de remplacement – Par groupe cible**

Il s'agit très clairement d'une carte de remplacement	Population générale 25 à 65 ans (CIE A : n=505; CIE B : n=504)	Jeunes 18 à 24 ans (CIE A : n=151; CIE B : n=151)	Électeurs autochtones (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Électeurs handicapés (CIE A : n=153; CIE B : n=152)	Néo-Canadiens (CIE A : n=152; CIE B : n=153)	Aînés (65 ans et plus) (CIE A : n=154; CIE B : n=152)
Ont vu la CIE A	42 %	36 %	51 %	49 %	40 %	50 %
Ont vu la CIE B	39 %	34 %	43 %	58 %	43 %	40 %

Question 47. À quel point est-il clair qu'il s'agit d'une carte de **remplacement**?

## II. Affiches *Préparez vos pièces d'identité*

Élections Canada utilise des produits de communication, sous forme de feuilles détachables et d'affiches, pour informer les électeurs sur les pièces d'identité acceptées pour voter. L'enquête visait à évaluer trois versions de la feuille détachable présentant la liste longue des pièces d'identité. La L1 était la version de 2015, la L2 classait les diverses pièces d'identité à l'aide d'étiquettes textuelles et la L3 employait des images (icônes) pour les classer en catégories. Deux versions de l'affiche présentant une liste courte au moyen d'images ont également été évaluées.

On a expliqué aux participants que les électeurs doivent prouver leur identité et leur adresse pour voter à une élection fédérale et on leur a montré l'un des cinq documents, choisi au hasard. On les a informés qu'on leur poserait des questions visant à déterminer si la liste contient l'information nécessaire au sujet des pièces d'identité à présenter pour voter en personne. S'ils le désiraient, les répondants pouvaient réexaminer les documents en tout temps avant de répondre.

### 1. Nombre d'options et option que choisirait l'électeur

**Les affiches courtes obtiennent de meilleurs résultats que les feuilles détachables pour ce qui est d'indiquer qu'il existe trois options pour prouver son identité et son adresse. Une grande majorité de répondants, soit au moins les deux tiers, choisirait l'option 1.**

**Nombre d'options.** L'un des renseignements essentiels transmis par les affiches est qu'il y a trois options pour prouver son identité et son adresse. Or, les affiches courtes véhiculent plus clairement cette information. En effet, environ six participants sur dix qui ont vu l'une ou l'autre des affiches courtes disent qu'il y a trois options, comparativement à moins de la moitié des répondants qui ont vu les feuilles détachables (liste longue).

La terminologie est peut-être à l'origine de ce problème : il est possible que ceux ayant vu les feuilles détachables avec la longue liste de pièces d'identité aient pensé en fait au nombre de pièces d'identité, étant donné qu'au moins un quart des participants ont répondu qu'il y a au moins cinq options.

Parmi les feuilles détachables, la L3 (images) semble légèrement plus efficace pour indiquer qu'il y a trois options (45 %) que la L1 (2015) (35 %) ou la L2 (texte) (39 %) (où les options se fondent dans la liste complète), peut-être parce que sur la L3, cette information apparaît en haut de la page (avant la liste complète).

Cependant, on s'explique mal pourquoi certaines personnes (environ une sur cinq pour chacune des cinq versions) pensaient qu'il y a moins de trois options. Peut-être est-ce dû au fait qu'ils ont arrêté de lire après avoir repéré la pièce d'identité qu'ils utiliseraient ou parce qu'ils ne considèrent pas l'option 3 (attestation) comme une pièce d'identité à apporter au bureau de scrutin.

**Nombre d'options pour prouver son identité et son adresse**

Nombre d'options pour les pièces d'identité	L1 (2015) (n=508)	L2 (texte) (n=507)	L3 (images) (n=506)	C1 (n=505)	C2 (n=506)
Une	5 %	4 %	4 %	4 %	3 %
Deux	17 %	17 %	13 %	14 %	18 %
Trois – CORRECT	<b>35 %</b>	<b>39 %</b>	<b>45 %</b>	<b>60 %</b>	<b>57 %</b>
Quatre	2 %	4 %	3 %	5 %	6 %
Cinq ou plus	30 %	25 %	23 %	6 %	8 %
Difficile à dire	11 %	11 %	11 %	10 %	8 %

Question 48. Selon la liste, combien existe-t-il d'options pour prouver son identité et son adresse?

Les affiches courtes sont plus efficaces pour indiquer qu'il existe trois options pour prouver son identité, et ce, dans tous les groupes cibles, à l'exception que la L3 (images) est tout aussi efficace auprès des électeurs autochtones et des néo-Canadiens. La L1 (2015), quant à elle, est particulièrement inefficace à cette fin auprès des électeurs handicapés, des électeurs autochtones et des néo-Canadiens.

**Connaissance des trois options pour prouver son identité – Par groupe cible**

Au courant qu'il y a trois options	Population générale 25 à 65 ans (L1 : n=202 L2 : n=202 L3 : n=202 C1 : n=201 C2 : n=201)	Jeunes 18 à 24 ans (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=59 C1 : n=60 C2 : n=61)	Électeurs autochtones (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	Électeurs handicapés (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	Néo-Canadiens (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	Aînés (65 ans et plus) (L1 : n=62 L2 : n=61 L3 : n=62 C1 : n=61 C2 : n=60)
Ont vu la L1	39 %	40 %	21 %	29 %	28 %	41 %
Ont vu la L2	42 %	33 %	36 %	39 %	44 %	32 %
Ont vu la L3	50 %	35 %	50 %	47 %	37 %	43 %
Ont vu la C1	70 %	60 %	45 %	50 %	52 %	60 %
Ont vu la C2	60 %	52 %	53 %	55 %	58 %	53 %

Question 48. Selon la liste, combien existe-t-il d'options pour prouver son identité et son adresse?

**Option privilégiée pour prouver votre identité.** On a demandé aux participants laquelle des trois options ils choisiraient pour prouver leur identité et voter le jour de l'élection. Une grande majorité, soit au moins les deux tiers, utiliserait l'option 1 (une pièce d'identité avec photo, nom et adresse), quelle que soit la version de l'affiche qu'ils ont vue. L'option 3 (attestation par une personne qui vous connaît) est la moins susceptible d'être utilisée.

**Option privilégiée pour prouver son identité et son adresse**

Option privilégiée pour les pièces d'identité	L1 (2015) (n=508)	L2 (texte) (n=507)	L3 (images) (n=506)	C1 (n=505)	C2 (n=506)
1	72 %	69 %	65 %	70 %	69 %
2	14 %	18 %	22 %	15 %	17 %
3	3 %	3 %	4 %	8 %	6 %
Pas certain	11 %	10 %	9 %	7 %	9 %

Question 53. Pour les questions suivantes, imaginez que nous sommes le jour de l'élection et que vous allez voter avec les pièces d'identité que vous détenez actuellement. Quelle option choisissez-vous pour prouver votre identité et votre adresse?

Parmi les groupes cibles, les aînés ont tendance à être plus nombreux à vouloir utiliser l'option 1, tout comme les néo-Canadiens à qui on a présenté les affiches courtes. Une minorité choisirait l'option 2, mais ce nombre est un peu plus élevé parmi les électeurs autochtones et les jeunes qui ont vu la L2 ou la L3.

Option privilégiée pour prouver son identité et son adresse – Par groupe cible

Option privilégiée pour prouver son identité	Population générale 25 à 65 ans (L1 : n=202 L2 : n=202 L3 : n=202 C1 : n=201 C2 : n=201)	Jeunes 18 à 24 ans (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=59 C1 : n=60 C2 : n=61)	Électeurs autochtones (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	Électeurs handicapés (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	Néo-Canadiens (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	Aînés (65 ans et plus) (L1 : n=62 L2 : n=61 L3 : n=62 C1 : n=61 C2 : n=60)
Option n° 1						
Ont vu la L1	73 %	71 %	56 %	72 %	69 %	<b>85 %</b>
Ont vu la L2	71 %	59 %	58 %	66 %	76 %	<b>80 %</b>
Ont vu la L3	67 %	50 %	52 %	58 %	69 %	<b>84 %</b>
Ont vu la C1	70 %	74 %	54 %	65 %	<b>81 %</b>	<b>77 %</b>
Ont vu la C2	67 %	61 %	57 %	63 %	<b>76 %</b>	<b>90 %</b>
Option n° 2						
Ont vu la L1	11 %	17 %	<b>23 %</b>	14 %	15 %	9 %
Ont vu la L2	18 %	<b>25 %</b>	<b>25 %</b>	18 %	11 %	10 %
Ont vu la L3	20 %	<b>27 %</b>	<b>36 %</b>	21 %	21 %	8 %
Ont vu la C1	18 %	17 %	<b>23 %</b>	7 %	12 %	7 %
Ont vu la C2	20 %	21 %	19 %	19 %	10 %	4 %
Option n° 3						
Ont vu la L1	5 %	–	5 %	2 %	1 %	3 %
Ont vu la L2	4 %	2 %	2 %	7 %	2 %	–
Ont vu la L3	5 %	3 %	7 %	10 %	1 %	–
Ont vu la C1	9 %	2 %	10 %	16 %	–	8 %
Ont vu la C2	6 %	2 %	15 %	9 %	4 %	3 %
Pas certain						
Ont vu la L1	11 %	12 %	15 %	13 %	15 %	3 %
Ont vu la L2	7 %	14 %	15 %	9 %	11 %	10 %
Ont vu la L3	8 %	19 %	6 %	11 %	8 %	8 %
Ont vu la C1	3 %	7 %	13 %	12 %	7 %	9 %
Ont vu la C2	7 %	16 %	9 %	9 %	10 %	3 %

Question 53. Pour les questions suivantes, imaginez que nous sommes le jour de l'élection et que vous allez voter avec les pièces d'identité que vous détenez actuellement. Quelle option choisissez-vous pour prouver votre identité et votre adresse?

## 2. Connaissance des pièces d'identité acceptées

Que ce soit en raison de leur expérience personnelle ou de l'affiche qu'ils ont vue, un grand nombre de répondants savaient quelles pièces d'identité constituent une preuve d'identité suffisante, ou qu'il est possible d'utiliser deux pièces d'identité, dont au moins une avec adresse. Ils étaient toutefois moins nombreux à savoir qu'ils peuvent faire attester leur adresse par une personne qui les connaît bien.

**Pièces d'identité constituant une preuve d'identité suffisante.** Plus de huit participants sur dix savent qu'un permis de conduire et une pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo, nom et adresse constituent une preuve d'identité suffisante (c'est-à-dire qu'aucune autre pièce d'identité n'est requise). On observe cette forte proportion dans tous les groupes cibles; les trois quarts des électeurs affirment que ces deux pièces d'identité sont acceptées sans autre preuve d'identité, quelle que soit la version des documents qu'on leur a montrée.

### Pièce d'identité constituant une preuve d'identité suffisante

Pièce d'identité constituant une preuve d'identité suffisante (oui)	L1 (2015) (n=508)	L2 (texte) (n=507)	L3 (images) (n=506)	C1 (n=505)	C2 (n=506)
Permis de conduire	84 %	85 %	83 %	87 %	84 %
Pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo, nom et adresse	84 %	87 %	87 %	88 %	87 %

Questions 49 et 50. Les pièces d'identité suivantes constituent-elles une preuve d'identité **suffisante** (c'est-à-dire qu'aucune autre pièce d'identité n'est requise)?

**Pièces d'identité acceptées en l'absence d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement.** On a également demandé aux participants si, en l'absence d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo, nom et adresse, deux autres options étaient acceptées pour prouver son identité. Au moins huit participants sur dix ont dit qu'ils pouvaient présenter deux pièces d'identité, dont au moins une avec adresse, et ce, peu importe l'affiche qu'on leur présentée, et environ six participants sur dix ont répondu que l'option des deux pièces d'identité avec déclaration sous serment était acceptée, et ce, pour la plupart des affiches à l'étude (un peu plus de la moitié pour ceux qui ont vu la L3).

**Preuve d'identité acceptée en l'absence d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement sur laquelle figurent tous les renseignements**

<b>Preuve d'identité acceptée en l'absence d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement</b>	<b>L1 (2015) (n=508)</b>	<b>L2 (texte) (n=507)</b>	<b>L3 (images) (n=506)</b>	<b>C1 (n=505)</b>	<b>C2 (n=506)</b>
Deux pièces d'identité, dont au moins une avec adresse	89 %	87 %	87 %	86 %	84 %
Deux pièces d'identité où ne figure aucune adresse, et une attestation d'adresse de la part d'une personne qui la connaît (déclaration sous serment)	62 %	60 %	54 %	59 %	62 %

Questions 51 et 52. Les options suivantes sont-elles acceptées si l'électeur n'a **pas** de pièce d'identité délivrée par le gouvernement sur laquelle figurent sa photo, son nom et son adresse?

La proportion de participants sachant que deux pièces d'identité sont acceptées si l'une indique l'adresse était sensiblement la même dans tous les groupes cibles, soit les trois quarts dans chacun d'eux. Les aînés semblent être plus nombreux à savoir que l'option des deux pièces d'identité avec attestation d'adresse est acceptée (et ce, qu'ils aient vu l'une ou l'autre des affiches courtes ou la L3), alors que les jeunes semblent être moins nombreux (qu'ils aient vu la L2, la L3 ou la C2). En particulier, les électeurs ayant un diplôme universitaire sont plus nombreux à savoir qu'une personne peut attester de votre adresse.

**Preuve d'identité acceptée en l'absence d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement sur laquelle figurent tous les renseignements – Par groupe cible**

Preuve d'identité acceptée en l'absence d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement	Population générale 25 à 65 ans (L1 : n=202 L2 : n=202 L3 : n=202 C1 : n=201 C2 : n=201)	Jeunes 18 à 24 ans (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=59 C1 : n=60 C2 : n=61)	Électeurs autochtones (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	Électeurs handicapés (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	Néo-Canadiens (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	Aînés (65 ans et plus) (L1 : n=62 L2 : n=61 L3 : n=62 C1 : n=61 C2 : n=60)
Deux pièces d'identité, dont au moins une avec adresse						
Ont vu la L1	91 %	94 %	75 %	86 %	95 %	89 %
Ont vu la L2	88 %	87 %	83 %	92 %	85 %	86 %
Ont vu la L3	89 %	87 %	82 %	90 %	91 %	82 %
Ont vu la C1	86 %	84 %	83 %	82 %	92 %	86 %
Ont vu la C2	88 %	78 %	78 %	84 %	82 %	86 %
Deux pièces d'identité où ne figure aucune adresse, et une attestation d'adresse de la part d'une personne qui la connaît (déclaration sous serment)						
Ont vu la L1	65 %	53 %	54 %	58 %	64 %	69 %
Ont vu la L2	68 %	43 %	60 %	52 %	66 %	49 %
Ont vu la L3	61 %	30 %	51 %	46 %	51 %	<b>65 %</b>
Ont vu la C1	58 %	60 %	64 %	33 %	66 %	<b>73 %</b>
Ont vu la C2	64 %	48 %	64 %	65 %	60 %	<b>71 %</b>

Questions 51 et 52. Les options suivantes sont-elles acceptées si l'électeur n'a pas de pièce d'identité délivrée par le gouvernement sur laquelle figurent sa photo, son nom et son adresse?

### 3. Pièce d'identité la plus susceptible d'être utilisée

La majorité des Canadiens choisiraient le permis de conduire pour prouver leur identité et voter le jour de l'élection. S'ils ne pouvaient utiliser leur permis de conduire ou une seule pièce d'identité délivrée par le gouvernement, les participants qui ont vu une feuille détachable choisiraient la carte d'assurance-maladie ou le passeport, alors que ceux qui ont vu la version courte seraient tout aussi nombreux à choisir une facture d'un service public ou un relevé de compte.

**Pièces d'identité les plus susceptibles d'être utilisées.** On a demandé aux participants ayant opté pour l'option 1 quelle pièce d'identité ils utiliseraient, entre le permis de conduire ou une autre pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo, nom et adresse. Par ailleurs, on a demandé à ceux qui ont choisi une autre option d'inscrire quelles pièces d'identité ils utiliseraient. Quel que soit le produit de communication qu'on leur a présenté, le permis de conduire est le choix numéro un des participants. Environ un électeur sur sept utiliserait une autre pièce d'identité délivrée par le gouvernement. Un participant sur dix ou moins utiliserait l'une des diverses pièces d'identité acceptées, notamment la carte d'assurance-maladie ou le passeport canadien.

#### Pièces d'identité les plus susceptibles d'être utilisées – Les plus mentionnées

Pièces d'identité les plus susceptibles d'être utilisées	L1 (2015) (n=508)	L2 (texte) (n=507)	L3 (images) (n=506)	C1 (n=505)	C2 (n=506)
Permis de conduire	74 %	77 %	68 %	73 %	75 %
Pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo, nom et adresse	13 %	13 %	17 %	14 %	14 %
Carte d'assurance-maladie	9 %	9 %	8 %	6 %	7 %
Passeport canadien	6 %	5 %	8 %	4 %	5 %
Acte de naissance	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %
Facture d'un service public	2 %	1 %	2 %	1 %	1 %
Carte d'information de l'électeur	2 %	1 %	2 %	1 %	3 %
Preuve d'adresse	1 %	–	–	1 %	–
Carte d'identité avec nom et adresse (sans autre précision)	1 %	1 %	1 %	2 %	<1 %
Pièce d'identité avec photo (sans autre précision)	1 %	<1 %	1 %	2 %	<1 %
Carte d'identité provinciale	1 %	2 %	1 %	2 %	2 %
Carte d'une clinique médicale	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %

Question 54. Quelle ou quelles pièces d'identité présentez-vous?

Les réponses varient peu d'un sous-groupe à l'autre et quel que soit le produit de communication présenté. L'utilisation du permis de conduire semble augmenter proportionnellement avec l'âge des répondants, mais recule après l'âge de 75 ans et elle est plus faible parmi ceux n'ayant pas dépassé les études secondaires.

De même, les réponses varient peu d'un sous-groupe à l'autre, les néo-Canadiens et les aînés comptant parmi les plus susceptibles de choisir le permis de conduire, et les électeurs handicapés comptant parmi les plus susceptibles d'utiliser une autre carte d'identité délivrée par le gouvernement. Les aînés sont moins nombreux que les autres groupes à envisager d'utiliser le passeport.

**Pièces d'identité les plus susceptibles d'être utilisées pour voter – Les quatre plus mentionnées par groupe cible**

Pièces d'identité les plus susceptibles d'être utilisées	Population générale 25 à 65 ans (L1 : n=202 L2 : n=202 L3 : n=202 C1 : n=201 C2 : n=201)	Jeunes	Électeurs	Électeurs	Néo-	Aînés
		18 à 24 ans (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=59 C1 : n=60 C2 : n=61)	autochtones (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	handicapés (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	Canadiens (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61 C1 : n=61 C2 : n=61)	(65 ans et plus) (L1 : n=62 L2 : n=61 L3 : n=62 C1 : n=61 C2 : n=60)
<b>Permis de conduire</b>						
Ont vu la L1	80 %	70 %	63 %	56 %	78 %	80 %
Ont vu la L2	79 %	78 %	75 %	62 %	80 %	78 %
Ont vu la L3	71 %	72 %	56 %	53 %	69 %	80 %
Ont vu la C1	74 %	73 %	64 %	55 %	86 %	79 %
Ont vu la C2	79 %	70 %	65 %	56 %	83 %	88 %
<b>Pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo, nom et adresse</b>						
Ont vu la L1	9 %	13 %	11 %	31 %	12 %	11 %
Ont vu la L2	11 %	11 %	7 %	24 %	15 %	13 %
Ont vu la L3	15 %	16 %	20 %	28 %	14 %	16 %
Ont vu la C1	11 %	21 %	10 %	24 %	14 %	11 %
Ont vu la C2	10 %	17 %	21 %	25 %	15 %	9 %
<b>Carte d'assurance-maladie</b>						
Ont vu la L1	8 %	14 %	8 %	9 %	12 %	5 %
Ont vu la L2	9 %	13 %	8 %	5 %	8 %	10 %
Ont vu la L3	11 %	8 %	5 %	10 %	6 %	2 %
Ont vu la C1	7 %	5 %	6 %	8 %	2 %	7 %
Ont vu la C2	9 %	7 %	9 %	11 %	–	1 %
<b>Passeport canadien</b>						
Ont vu la L1	7 %	5 %	7 %	3 %	13 %	–
Ont vu la L2	4 %	11 %	9 %	1 %	5 %	–
Ont vu la L3	8 %	15 %	5 %	9 %	9 %	–
Ont vu la C1	6 %	10 %	5 %	2 %	–	–
Ont vu la C2	4 %	7 %	7 %	10 %	2 %	3 %

Question 54. Quelle ou quelles pièces d'identité présentez-vous?

**Autres pièces d'identité.** On a demandé aux participants qui ont choisi l'option 1 pour voter quelles autres pièces d'identité ils utiliseraient s'ils n'avaient pas de permis de conduire ou d'autre pièce d'identité délivrée par le gouvernement. S'ils ne pouvaient choisir l'option 1, les électeurs qui ont vu une feuille détachable (liste longue) seraient plus enclins à choisir la carte d'assurance-maladie ou le passeport, mais les électeurs ayant vu une liste courte seraient susceptibles de choisir aussi une facture d'un service public ou un relevé de compte, car ces exemples sont explicitement mentionnés sur les affiches.

**Autres pièces d'identité les plus susceptibles d'être utilisées pour voter – Les plus mentionnées**

Pièces d'identité les plus susceptibles d'être utilisées	L1 (2015) (n=363)	L2 (texte) (n=353)	L3 (images) (n=325)	C1 (n=355)	C2 (n=348)
Carte d'assurance-maladie	49 %	46 %	44 %	31 %	30 %
Passeport canadien	43 %	42 %	37 %	28 %	29 %
Acte de naissance	17 %	20 %	17 %	7 %	8 %
Carte de crédit	11 %	6 %	8 %	14 %	15 %
Facture d'un service public	11 %	13 %	20 %	<b>28 %</b>	<b>33 %</b>
Carte d'assurance sociale	9 %	7 %	6 %	5 %	4 %
Relevé de compte	4 %	5 %	5 %	<b>22 %</b>	<b>21 %</b>
Carte de citoyenneté	4 %	2 %	2 %	2 %	4 %
Carte d'une clinique médicale	4 %	2 %	3 %	4 %	1 %
Carte d'étudiant	4 %	3 %	3 %	7 %	7 %
Carte d'identité provinciale	3 %	3 %	5 %	4 %	3 %
Certificat de statut d'Indien	3 %	3 %	2 %	2 %	1 %
Relevé de carte de crédit	2 %	2 %	2 %	6 %	4 %
Avis de cotisation d'impôt sur le revenu	1 %	5 %	3 %	1 %	2 %
Attestation d'adresse/d'identité par un ami/un voisin	1 %	1 %	3 %	3 %	4 %
Carte de bibliothèque	2 %	1 %	3 %	<1 %	1 %

Question 55. Imaginez que vous n'avez pas de permis de conduire ou d'autre pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo, nom et adresse. Quelles autres pièces d'identité pourriez-vous présenter?

SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS QUI CHOISIRAIENT L'OPTION 1

Les réponses varient peu d'une région à l'autre et dans la plupart des sous-groupes. Dans tous les groupes cibles, les Québécois sont plus nombreux que les autres à envisager d'utiliser la carte d'assurance-maladie, quel que soit le produit de communication présenté. Pour cette question, la taille de tous les groupes cibles est inférieure à n=50. Il convient donc de faire preuve de circonscription dans l'interprétation des données. Toutefois, en général, les nouveaux Canadiens sont plus nombreux à envisager d'utiliser le passeport, alors que les aînés sont les plus susceptibles d'utiliser une facture d'un service public.

#### 4. Clarté de la liste des pièces d'identité ou de son emplacement

**Au moins six participants sur dix qui ont vu l'une ou l'autre des versions de la feuille détachable sont d'avis que la liste indique très clairement les pièces d'identité acceptées, alors qu'un peu moins de six participants sur dix ayant vu les affiches courtes estiment qu'elles indiquent très clairement comment obtenir la liste complète des pièces d'identité.**

**Clarté des listes de pièces d'identité.** On a demandé aux répondants qui ont vu les feuilles détachables avec la liste complète des pièces d'identité pouvant servir à prouver son identité et son adresse s'ils trouvaient que cette liste est claire. Selon plus de neuf participants sur dix, chaque version est au moins plutôt claire; l'opinion selon laquelle la liste est très claire est légèrement plus répandue pour la L1 et la L2 que pour la L3, mais pas de façon significative.

##### Clarté de la liste des pièces d'identité

La liste des pièces d'identité pouvant servir à prouver son identité et son adresse est claire	L1 (2015) (n=508)	L2 (texte) (n=507)	L3 (images) (n=506)
Très claire	67 %	64 %	60 %
Plutôt claire	26 %	31 %	32 %
Pas très claire	4 %	2 %	5 %
Pas du tout claire	<1 %	1 %	<1 %
Pas certain	3 %	2 %	2 %

Question 56. En général, trouvez-vous que la liste des pièces d'identité pouvant servir à prouver son identité et son adresse est claire?

De façon générale, la proportion de participants qui jugent que les listes de pièces d'identité sont très claires varie peu d'un groupe cible à l'autre, mais ils sont un peu moins nombreux dans le groupe des néo-Canadiens qui ont vu la L1, celui des jeunes qui ont vu la L2 et ceux des jeunes et des électeurs autochtones qui ont vu la L3.

##### La liste de pièces d'identité indique clairement les pièces d'identité acceptées – Par groupe cible

La liste est très claire	Population générale 25 à 65 ans (L1 : n=202 L2 : n=202 L3 : n=202)	Jeunes 18 à 24 ans (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=59)	Électeurs autochtones (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61)	Électeurs handicapés (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61)	Néo-Canadiens (L1 : n=61 L2 : n=61 L3 : n=61)	Aînés (65 ans et plus) (L1 : n=62 L2 : n=61 L3 : n=62)
Ont vu la L1	66 %	74 %	66 %	77 %	59 %	68 %
Ont vu la L2	66 %	50 %	68 %	64 %	64 %	67 %
Ont vu la L3	62 %	54 %	47 %	64 %	67 %	64 %

Question 56. En général, trouvez-vous que la liste des pièces d'identité pouvant servir à prouver son identité et son adresse est claire?

**L'endroit où se trouve la liste complète des pièces d'identité est clair.** On a demandé aux participants qui ont vu l'affiche courte à quel point l'endroit où se trouve la liste complète des pièces d'identité acceptées est clair pour eux. Un peu moins de six participants sur dix disent que l'endroit est très clair, peu importe la version qu'ils ont vue, et neuf participants sur dix estiment qu'il est au moins plutôt clair.

**L'endroit où se trouve la liste complète des pièces d'identité est clair**

L'endroit où se trouve la liste complète des pièces d'identité acceptées est clair	C1 (n=505)	C2 (n=506)
Très clair	56 %	59 %
Plutôt clair	37 %	33 %
Pas très clair	5 %	4 %
Pas du tout clair	2 %	1 %
Pas certain	2 %	4 %

Question 60. À quel point l'endroit où se trouve la liste complète des pièces d'identité acceptées est-il clair pour vous?

SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS QUI ONT VU L’AFFICHE COURTE

Le nombre de participants selon lesquels les affiches indiquent très clairement l'endroit où se trouve la liste complète des pièces d'identité acceptées était un peu plus faible parmi les jeunes et les électeurs autochtones que dans les autres groupes.

**L'endroit où se trouve la liste complète des pièces d'identité est clair – Par groupe cible**

L'endroit où se trouve la liste complète des pièces d'identité est très clair.	Population générale 25 à 65 ans (C1 : n=201; C2 : n=201)	Jeunes 18 à 24 ans (C1 : n=60; C2 : n=61)	Électeurs autochtones (C1 : n=61 C2 : n=61)	Électeurs handicapés (C1 : n=61 C2 : n=61)	Néo-Canadiens (C1 : n=61 C2 : n=61)	Aînés (65 ans et plus) (C1 : n=61 C2 : n=60)
Ont vu la C1	55 %	48 %	47 %	62 %	61 %	65 %
Ont vu la C2	57 %	51 %	51 %	69 %	61 %	67 %

Question 60. À quel point l'endroit où se trouve la liste complète des pièces d'identité acceptées est-il clair pour vous?

SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS QUI ONT VU L’AFFICHE COURTE

**5. Impressions sur l'autre format de liste de pièces d'identité**

**La préférence des électeurs va clairement à une feuille détachable avec une liste classée des pièces d'identité plutôt qu'à une liste sans catégories comme celle de 2015.** Les opinions sont partagées sur la question de savoir si ces catégories devraient être présentées sous forme d'images ou de texte, mais les résultats donnent à penser que les images actuelles ne sont pas explicites et gagneraient à être accompagnées d'une explication textuelle.

**Préférence pour une liste de pièces d'identité avec catégories.** On a présenté au hasard la L2 (texte) ou la L3 (images) aux participants qui avaient vu la feuille détachable de 2015 (L1) et on leur a demandé quelle version – avec catégories ou sans catégories – montre le mieux les pièces d'identité qui peuvent servir à prouver son identité et son adresse. Dans les deux cas, un peu moins de la moitié des participants ont dit préférer la version avec catégories et environ trois participants sur dix pensent que les deux sont aussi efficaces l'une que l'autre. Seul un petit pourcentage préfère la version sans catégories et environ 5 % ne sauraient le dire.

Version de la liste qui montre le mieux les pièces d'identité acceptées

Version qui montre le mieux les pièces d'identité	Répondants qui ont vu d'abord la L1, puis la L2 (texte) (n=253)	Répondants qui ont vu d'abord la L1, puis la L3 (images) (n=253)
Version avec les catégories	46 %	45 %
Version sans catégories	13 %	17 %
Les deux, indifféremment	34 %	30 %
Aucune des deux	1 %	1 %
Pas certain	5 %	5 %

Question 57. Voici une autre version de la liste des pièces d'identité, où celles de l'option 2 sont classées par catégories. À votre avis, quelle version montre le mieux les pièces d'identité qui peuvent servir à prouver son identité et son adresse?

SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS QUI ONT VU D'ABORD LA L1 (2015)

Une version *avec* catégories arrive au premier rang dans toutes les régions et tous les sous-groupes, y compris dans les groupes cibles, et ce, peu importe que les participants aient vu la L2 ou la L3.

**Préférence pour le classement par texte ou le classement par images.** On a présenté la L3 (images) aux répondants qui avaient vu d'abord la L2 (texte) et on a présenté la L2 à ceux qui avaient vu d'abord la L3. On leur a ensuite demandé quelle version – avec texte ou avec images – montre le mieux les pièces d'identité qui peuvent servir à prouver son identité et son adresse. Les résultats sont partagés : les images ont la préférence si on les montre **après** la version texte (36 %), mais arrivent à égalité avec celle-ci si on les montre en premier (37 % aimaient autant l'une que l'autre). Il est possible que les images (icônes) ne sont pas explicites et elles gagneraient peut-être à être accompagnées d'une explication textuelle.

Formule de classement qui montre le mieux les pièces d'identité acceptées

Formule de classement qui montre le mieux les pièces d'identité	Répondants qui ont vu d'abord la L2 (texte) (n=504)	Répondants qui ont vu d'abord la L3 (images) (n=502)
La version avec du texte	19 %	29 %
La version avec des images	<b>36 %</b>	29 %
Les deux, indifféremment	41 %	<b>37 %</b>
Aucune des deux	<1 %	<1 %
Pas certain	4 %	5 %

Question 58. Voici une autre version de la liste des pièces d'identité, où celles-ci sont présentées sous forme d'**images** et classées par catégories. Quelle version montre le mieux les pièces d'identité qui peuvent servir à prouver son identité et son adresse? SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS QUI ONT VU D'ABORD LA L2 (texte)

Question 59. Voici une autre version de la liste des pièces d'identité, où celles-ci sont présentées sous forme de **texte** et classées par catégories. Quelle version montre le mieux les pièces d'identité qui peuvent servir à prouver son identité et son adresse? SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS QUI ONT VU D'ABORD LA L3 (images)

Il est évident que la version avec images a la cote si on la montre après la version texte, et ce, dans la plupart des sous-groupes. Toutefois, les électeurs autochtones et les électeurs handicapés à qui on a montré d'abord les images étaient plus susceptibles de préférer la version avec texte par la suite, ce qui semble indiquer que les électeurs ne comprennent pas tous très bien les icônes. Les néo-Canadiens font exception et donnent leur préférence à la version avec images, quelle que soit la version qu'ils ont vue d'abord.

Version préférée de la feuille détachable – Par groupe cible

Version préférée	Population générale 25 à 65 ans	Jeunes 18 à 24 ans	Électeurs autochtones	Électeurs handicapés	Néo- Canadiens	Aînés (65 ans et plus)
Répondants qui ont vu d'abord la L2 (texte), puis la L3 (images)						
La version avec du texte	20 %	11 %	27 %	17 %	18 %	16 %
La version avec des images	<b>34 %</b>	<b>49 %</b>	31 %	<b>25 %</b>	<b>44 %</b>	<b>35 %</b>
Les deux, indifféremment	44 %	36 %	33 %	52 %	33 %	45 %
Répondants qui ont vu d'abord la L3 (images), puis la L2 (texte)						
La version avec du texte	30 %	22 %	<b>33 %</b>	<b>36 %</b>	18 %	33 %
La version avec des images	27 %	30 %	25 %	29 %	<b>41 %</b>	28 %
Les deux, indifféremment	38 %	38 %	36 %	33 %	38 %	36 %

Question 58. Voici une autre version de la liste des pièces d'identité, où celles-ci sont présentées sous forme d'**images** et classées par catégories. Quelle version montre le mieux les pièces d'identité qui peuvent servir à prouver son identité et son adresse? SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS QUI ONT VU D'ABORD LA L2 (texte)

Question 59. Voici une autre version de la liste des pièces d'identité, où celles-ci sont présentées sous forme de **texte** et classées par catégories. Quelle version montre le mieux les pièces d'identité qui peuvent servir à prouver son identité et son adresse? SOUS-ÉCHANTILLON : RÉPONDANTS QUI ONT VU D'ABORD LA L3 (images)

## Détail des résultats – Recherche qualitative

### I. Carte d'information de l'électeur (CIE)

#### 1. État des connaissances

Les participants aux entrevues connaissaient la CIE et savaient à quoi elle sert. Ils ont donc répondu aux questions en fonction de leurs attentes par rapport à la carte (fondées sur leurs expériences précédentes) plutôt qu'en fonction des renseignements inscrits sur celle-ci.

La grande majorité des participants affirment avoir déjà reçu une CIE du gouvernement fédéral et lorsqu'on leur montre la carte, ils confirment qu'elle concorde avec leur souvenir. Certains ont mentionné avoir reçu une CIE pour une élection municipale ou provinciale récente qui était légèrement différente de celle montrée.

Cette connaissance de la CIE est manifeste dans les réponses aux questions subséquentes : les participants ont souvent répondu en fonction de leur participation électorale passée plutôt qu'en fonction des renseignements inscrits sur la carte. C'est particulièrement le cas des aînés, qui votent depuis longtemps, et ces résultats sont cohérents avec ceux de la recherche quantitative.

La question concernant l'expéditeur de la CIE donne des résultats partagés. D'aucuns nomment en toutes lettres Élections Canada, tandis que d'autres mentionnent le gouvernement du Canada ou « l'organisme responsable des élections » et quelques-uns ne sont pas certains.

Lorsqu'on demande aux participants à quoi sert cette carte (sans la leur avoir encore montrée), leurs réponses les plus fréquentes sont les suivantes :

- Informer ou aviser la population qu'une élection approche (et indiquer la date);
- Confirmer que vous êtes inscrit pour voter;
- Indiquer où voter.

#### 2. Clarté de l'information figurant sur la CIE

De façon générale, les participants ont jugé que les renseignements fournis sur la CIE étaient clairs. Toutefois, deux aspects semblaient relativement moins clairs pour les participants, soit la façon de savoir s'ils sont inscrits pour voter et les autres façons de voter à part le jour de l'élection et le vote par anticipation.

**Principaux renseignements.** On a présenté aux participants une maquette de la CIE (version A ou B) et on leur a demandé quels sont les principaux renseignements qu'elle contient. Le commentaire le plus fréquent était que la CIE indique **où** voter et comment s'y prendre pour voter par anticipation. Certains ont également mentionné qu'elle indique **quand** voter (ou la date de l'élection) et **qui** peut voter, mais aussi qu'elle confirme le nom et l'adresse qu'Élections Canada a « dans le dossier » de l'électeur. Quelques-uns ont aussi remarqué et mentionné la question de l'accessibilité.

**Inscription.** Les questions visaient ensuite à évaluer la clarté de certains renseignements en particulier, notamment sur l'inscription, le droit de voter et l'identification. De façon générale, l'information concernant l'inscription était celle qui était la moins claire pour les participants.

La plupart ne s'attendaient pas à ce que la CIE indique si, **oui ou non**, ils sont inscrits pour voter. Ils supposaient que le simple fait de recevoir cette carte indiquait qu'ils l'étaient (« je n'en recevrais pas une si je n'étais pas sur

la liste »). Un nombre relativement faible de participants a remarqué ou savait déjà qu'ils sont inscrits pour voter si leur nom et leur adresse sont corrects.

Quand ils ont survolé la carte, les participants ne se sont pas attardés à l'encadré relatif à l'inscription qui se trouve en haut de l'adresse, et leur réaction était la même pour les deux versions. Quand on leur a demandé à quel endroit il est écrit qu'ils sont inscrits, les participants avaient souvent besoin de chercher l'information sur la carte, même s'ils avaient l'impression de l'avoir lue (c.-à-d. qu'ils n'arrivaient pas à la retrouver). Toutefois, il faut reconnaître que nous n'avons pas pu évaluer ce qui se produirait s'ils recevaient une carte portant une adresse ou un nom erroné (étant donné que l'exemple de CIE utilise un nom et une adresse génériques). Certains supposaient qu'ils pouvaient régler ce problème au bureau de scrutin le jour de l'élection, à condition qu'ils s'y présentent avec les bonnes pièces d'identité.

**Droit de vote.** Les participants étaient d'avis que l'information sur l'admissibilité est claire et facile à comprendre. Ils ont facilement repéré la mention selon laquelle l'électeur doit être un citoyen canadien et avoir au moins 18 ans le jour de l'élection.

**Pièces d'identité.** Pour ce qui est de l'identification, les participants étaient nombreux à juger que la CIE se contente d'indiquer qu'ils doivent apporter des pièces d'identité acceptées sans toutefois préciser celles qui le sont. En général, ils n'y voient aucun problème, et plusieurs ont affirmé qu'ils apporteraient simplement la pièce d'identité qu'ils apportent normalement pour voter. De même, la plupart comprenaient qu'ils devaient apporter leur CIE pour aller voter, mais qu'elle n'est pas une pièce d'identité acceptée. Presque tous ont repéré l'indication selon laquelle ils pouvaient obtenir la liste complète des pièces d'identité en ligne, à [elections.ca](http://elections.ca).

**Où et quand voter.** Il ne fait aucun doute que l'information sur le lieu et la date du scrutin est claire et bien comprise. Les participants ont facilement repéré la date et le lieu de scrutin, le numéro de bureau de scrutin ou l'adresse de celui-ci pour voter le jour de l'élection et pour voter par anticipation.

Les autres façons de voter (en dehors du jour de l'élection et du vote par anticipation) semblaient moins claires. Selon les participants, ni l'une ni l'autre des versions de la carte n'était plus utile que l'autre pour les informer sur les autres façons de voter, et ils estimaient que cette formulation pourrait être améliorée ou plus claire. Toutefois, la plupart des participants n'y voient aucun problème, étant donné qu'ils votent le jour de l'élection et n'ont pas besoin d'autres façons de voter.

**Accessibilité.** En général, les participants handicapés remarquaient immédiatement l'information relative à l'accessibilité. Toutefois, ils avaient tendance à supposer que tous les bureaux de vote sont (et devraient être) accessibles. Il semble également y avoir une certaine confusion à savoir si les indications concernant les mesures d'accessibilité en place allaient avec le texte qui suit ou celui qui précède.

**Mise en page.** De façon générale, les commentaires concernant l'apparence et la convivialité de la CIE sont positifs : elle est facile à reconnaître et bien organisée, l'information est suffisante et bien aérée. Certains l'ont qualifiée de « correcte », car il s'agit d'un document de base qui résume l'information essentielle. D'autres sont d'avis qu'il s'agit plutôt d'un outil unique et bien conçu, qui présente bien l'information dans le petit espace à disposition (« elle est parfaite comme ça »).

La principale critique concerne la petite taille des caractères, et ce, dans la plupart des groupes cibles, mais en particulier chez les aînés et les électeurs peu scolarisés, ceux qui ont des troubles cognitifs ou une vision partielle. Parallèlement, l'utilisation de contrastes (texte noir sur fond blanc) et de couleur pour mettre en évidence l'information importante, de même que la concision des renseignements fournis, ont recueilli des commentaires positifs.

Ces participants n'étant pas graphistes, ils avaient très peu de suggestions sur la façon d'améliorer la CIE ou l'information qu'elle fournit (mais l'un d'eux a proposé d'inclure de l'information sur les stationnements à proximité du bureau de scrutin).

**Moyens de communiquer avec Élections Canada.** Pour ce qui est des moyens d'obtenir plus d'informations auprès d'Élections Canada, il importe de savoir que plusieurs de ces groupes cibles n'ont pas accès à Internet. La plupart des participants ont repéré facilement l'adresse Web, mais certains ont affirmé d'emblée qu'ils ne vont pas sur Internet et qu'ils tiennent donc à pouvoir composer un numéro de téléphone (qu'ils ont pu repérer sur la CIE). Même si eux-mêmes avaient accès à un ordinateur ou à Internet, quelques participants étaient conscients que ce n'est pas le cas de tout le monde; en particulier, à leur avis, il serait utile d'afficher la liste des options pour prouver son identité directement sur la CIE, mais ces participants étaient minoritaires.

Le renvoi à une adresse Web constitue surtout un obstacle pour les participants peu scolarisés. Fait notable, ils ne comprenaient pas toujours que la mention « elections.ca » désigne une adresse Web. De plus, quelques participants peu scolarisés ont affirmé qu'ils se rendraient en personne au bureau d'Élections Canada s'ils souhaitaient obtenir des réponses à leurs questions et semblaient plus à l'aise avec un contact en personne.

### 3. Carte de remplacement

**Les participants ont jugé que ni l'une ni l'autre des versions de la carte de remplacement n'indiquait clairement qu'il s'agit d'une carte de remplacement, et non de la carte originale.**

On leur avait présenté seulement l'endroit de la carte. Il a fallu un peu de temps aux participants pour repérer l'indication qu'il s'agit d'une carte de remplacement et pour quelques-uns, l'intervieweur a dû la leur montrer; aucune des deux versions n'a obtenu de meilleurs résultats que l'autre.

De façon générale, les participants étaient d'avis que la carte de remplacement ressemble exactement à l'originale et ils auraient aussi bien pu la confondre avec un rappel et la jeter au recyclage. Ils aimeraient que la mention « carte de remplacement » soit plus évidente (« ça ne saute pas aux yeux »), c'est-à-dire qu'elle soit d'une couleur différente ou en gros caractères et que la carte explique **pourquoi** on leur envoie une carte de remplacement (c.-à-d. changement d'adresse du bureau de scrutin).

Toutefois, certains ont précisé qu'ils regarderaient au dos de la carte pour voir si un renseignement a changé (auquel cas, ils s'apercevraient probablement que l'adresse du bureau de scrutin est différente).

### 4. Différences entre les groupes cibles

**De façon générale, les résultats varient peu d'un groupe cible à l'autre. Comme dans la recherche quantitative, les participants des divers groupes partagent sensiblement les mêmes impressions concernant la CIE, à quelques exceptions près.**

Cependant, il y a très peu de différences marquées entre les groupes cibles.

- Les participants peu scolarisés ont tendance à lire le texte à voix haute et mot à mot. Ils ne semblent pas distinguer l'information essentielle du reste et ne comprennent pas nécessairement ce qu'ils ont sous les yeux. Certains ont été décontenancés par le fait que ce document est bilingue, ce qui les a distracts et leur a rendu la tâche plus ardue.
- Les participants peu scolarisés ou ayant des troubles cognitifs n'étaient pas préoccupés par leur aptitude à comprendre l'information et à participer au processus électoral. Même si la CIE devrait suffire en soi, ces participants demanderont à quelqu'un d'autre (un ami, un membre de la famille, un voisin) de les

aider à comprendre l'information dont ils ont besoin. Fait important, ces participants sont conscients que cette carte a un rapport avec une élection ou le fait de voter et qu'il ne s'agit pas d'un simple prospectus.

Presque tous les groupes cibles (aînés, électeurs peu scolarisés, troubles cognitifs et vision partielle) étaient d'avis que le texte devrait être écrit en plus gros caractères. Fait notable, les participants ayant une vision partielle avaient des dispositifs pour les aider à lire les documents qui ne sont pas adaptés à leurs besoins (p. ex. loupe sur un appareil iPhone)

## II. Affiches *Préparez vos pièces d'identité*

### 1. Impressions des participants sur les feuilles détachables (liste longue)

**En général, les participants se sont servis des affiches pour confirmer que la pièce d'identité qu'ils utilisent normalement pour voter est toujours acceptée et passaient donc directement à la liste complète des pièces d'identité au lieu de lire les instructions sur les trois options.**

On a montré aux participants aux entrevues la version L2 (texte) ou L3 (images) de la feuille détachable (liste longue); contrairement à la recherche quantitative, on ne leur a montré la L1 (version de 2015) et les affiches courtes que plus tard pour qu'ils puissent les comparer.

La principale constatation est que les participants apporteraient, le jour de l'élection, la pièce d'identité qu'ils utilisent toujours, quoi que dise l'affiche. On peut donc dire qu'ils s'en servent pour s'assurer que la pièce d'identité qu'ils utilisent normalement est toujours acceptée. Par exemple, plusieurs participants ont affirmé que la carte d'assurance-maladie ne pouvait servir de pièce d'identité et ont été surpris de la trouver dans la liste de l'option 2.

La plupart des participants ont indiqué qu'ils utiliseraient l'option 1 et leur permis de conduire. Lorsqu'on leur a demandé quelles pièces d'identité ils choisiraient s'ils devaient se rabattre sur l'option 2, les participants ont nommé assez facilement deux autres pièces d'identité.

Il n'était pas toujours clair pour les participants qu'il y a trois options pour prouver son identité. En particulier, très peu de participants comprenaient, ou ont même regardé ou vu l'option 3 (surtout pour la L2 dont la liste est classée au moyen de texte). La plupart des participants ont semblé passer directement à la liste de pièces d'identité de l'option 2 et ont à peine fait mine de lire la partie supérieure de la page expliquant les trois options. Comme on l'a observé dans la recherche quantitative, la L3 (images) énonce peut-être un peu mieux les trois options; quelques participants ont affirmé que cette représentation – une image pour l'option 1, deux pour l'option 2 et trois pour l'option 3 – était utile.

Selon les participants, les principaux aspects à améliorer sont les suivants :

- Le texte est trop petit et il y a trop d'informations.
- La mention « carte d'identité provinciale ou territoriale » est ambiguë (« vous voulez dire ma carte d'assurance-maladie? »). Certains pensaient à tort qu'il s'agissait de n'importe quelle carte délivrée par le gouvernement de leur province, comme la carte d'assurance-maladie.
- Un participant métis a fait valoir qu'il faudrait retirer la carte de Métis de la liste parce qu'elle n'est pas reconnue comme une pièce d'identité délivrée par le gouvernement.

## 2. Préférence générale quant au format

La préférence va à la feuille détachable qui classe les pièces d'identité au moyen d'images. Cependant, un nombre presque égal de participants préfèrent l'affiche courte parce qu'elle explique plus clairement les trois options offertes.

Les participants préfèrent nettement, mais non à l'unanimité, la feuille détachable avec des icônes par rapport à la version avec du texte. De même, on observe une préférence marquée pour les affiches avec des catégories par rapport à la version de 2015 qui n'en avait pas; les rares participants qui ont préféré la version de 2015 étaient ceux qui n'avaient aucun mal à traiter l'information, car ils pouvaient ainsi survoler rapidement les colonnes pour trouver deux pièces d'identité.

Toutefois, il n'y a pas de réelle préférence pour une version courte ou longue.

- La version courte a la cote parce que les participants la trouvent épurée et plus facile à lire avec ses gros caractères. Ces participants savent comment voter et les détails (pièces d'identité acceptées) leur semblent superflus. En revanche, les participants peu scolarisés s'arrêtent de lire avant la fin, même avec la version courte.
- En général, la version longue a la préférence pour des raisons de commodité. Ceux qui la préfèrent aiment avoir toute l'information au même endroit et ne veulent pas faire de démarches (en particulier s'il faut aller sur Internet) pour obtenir les renseignements nécessaires sur les pièces d'identité.

## Conclusions

Notre recherche confirme que la CIE est un document bien connu et, même si elle transmet beaucoup d'informations complexes, la plupart des électeurs en comprennent l'utilité et sont d'avis qu'elle est bien conçue, aérée et structurée. On l'associe facilement à Élections Canada, un facteur non négligeable du point de vue de l'image de marque.

Il convient de noter que, parmi les groupes cibles à l'étude, certains (aînés, électeurs handicapés et population générale) sont plus habitués à voter lors d'une élection fédérale que d'autres (jeunes, électeurs autochtones et néo-Canadiens). Par conséquent, on ne peut dire que la CIE et les affiches concernant les pièces d'identité obtiennent de piètres résultats parmi les groupes moins habitués à voter, mais plutôt que la connaissance qu'en ont les autres pourrait influencer sur leurs réponses : les électeurs d'expérience se serviront de la CIE et de l'affiche pour confirmer leurs attentes et leur connaissance du processus électoral.

### Recommandations en prévision de la 43<sup>e</sup> élection générale

En raison du manque de temps et des limites opérationnelles, la marge de manœuvre pour apporter des changements à la CIE avant l'élection fédérale de 2019 est plutôt limitée. Cependant, le fait que la CIE et l'information qu'elle transmet demeurent sensiblement les mêmes représente plutôt un avantage pour les électeurs. Comme le démontre notre évaluation, aucune version de la CIE n'est plus efficace que l'autre pour communiquer l'information essentielle. Si toutefois un changement devait être apporté, le plus utile serait d'inciter les électeurs à communiquer avec Élections Canada si leur nom ne figure pas sur la carte, de sorte qu'ils puissent confirmer leur inscription et s'assurer que la date, le lieu et l'heure s'appliquent quand même.

Pour ce qui est des affiches, les résultats semblent indiquer qu'il faudrait utiliser la version longue qui classe les pièces d'identité à l'aide d'images. Toutefois, si cela est possible, il faudrait que la signification de ces images soit plus claire, soit qu'elles soient remplacées par des icônes différentes ou qu'on y ajoute des descriptions textuelles.

### Information additionnelle dont ont besoin les électeurs

Selon notre recherche, la plupart des électeurs sont d'avis que la CIE contient juste la bonne quantité d'informations sur la participation électorale et une forte majorité sait qu'une preuve d'identité et d'adresse est requise. Cependant, il faudrait mieux expliquer les exigences relatives à l'inscription, en particulier comment savoir si l'électeur est inscrit. En outre, les électeurs ne savent pas tous que la CIE n'est pas une pièce d'identité acceptée. Pour ce qui est des affiches, il faudrait trouver un autre moyen (que le mot « option ») pour décrire les trois différents moyens de prouver son identité et son adresse.

### Changements à long terme

La CIE est un document utile, bien connu et facile à reconnaître qui a fait ses preuves; tout changement devrait donc être minime, de manière à pouvoir tabler sur ses acquis.

D'autres travaux réalisés par Élections Canada ont révélé que le nombre d'électeurs à qui on a interdit l'accès aux urnes à cause d'un problème d'identification est généralement assez faible. Cependant, comme il s'agit d'une question névralgique, celle-ci mérite qu'on l'approfondisse pour voir si les produits de communication gagneraient à être améliorés. Ce genre d'enquête, où l'on demande à des électeurs quelle pièce d'identité hypothétique ils choisiraient, peut seulement servir à confirmer ce qu'ils utiliseraient le jour de l'élection. Le meilleur moyen de repérer les lacunes dans l'information serait de procéder à une analyse des rapports sommaires des fonctionnaires électoraux relatifs aux pièces d'identité réellement utilisées.

Même s'il est important que les fonctionnaires électoraux disposent d'une liste complète des pièces d'identité acceptées, en ce qui concerne le public, « trop, c'est comme pas assez ». En définitive, les listes longues de pièces d'identité pourraient être moins utiles qu'une bonne description des pièces d'identité qui figurent dans chaque catégorie, accompagnée de quelques exemples éloquentes de pièces d'identité permettant de prouver l'identité ou l'adresse.

## Annexe A : Méthodologie

### Recherche quantitative

Le volet quantitatif de cette recherche consistait en un sondage en ligne auquel 2 532 adultes canadiens ont participé. Les répondants ont été sélectionnés parmi les membres inscrits d'un groupe de discussion en ligne. Comme les échantillons utilisés dans les sondages en ligne par panel sont volontaires et ne sont pas des échantillons probabilistes, aucune estimation officielle de l'erreur d'échantillonnage ne peut être établie.

### Conception et pondération de l'échantillon

L'échantillon a été conçu de manière à réaliser l'enquête auprès de 1 000 adultes canadiens issus de la population générale (de 25 à 64 ans), ainsi qu'auprès de suréchantillons de 300 répondants dans chacun des groupes cibles, pour un total de 2 500 entrevues. Des quotas ont été établis pour que l'échantillon comporte les groupes suivants :

Composition des échantillons

Groupe cible	Échantillon visé (quota)	Nombre réel non pondéré	Nombre réel pondéré*
Total	2 500	2 532	2 532
Population générale (25 à 64 ans)	1 000	1 009	1 031
Jeunes électeurs (18 à 24 ans)	300	302	308
Aînés (65 ans et plus)	300	306	315
Électeurs autochtones	300	306	290
Électeurs handicapés	300	305	281
Néo-Canadiens	300	305	307

Même si aucun quota régional officiel n'a été établi en raison des exigences relatives aux groupes cibles, Environics s'est assuré de la bonne répartition des réponses dans l'ensemble du pays; les résultats ont été pondérés par région et par sexe par rapport aux données du recensement de 2016.

### Conception du questionnaire

Afin de s'assurer que les objectifs de la recherche étaient atteints, Environics a conçu un questionnaire sur mesure. Une fois le questionnaire en anglais approuvé, Élections Canada a veillé à ce qu'il soit traduit en français par des traducteurs professionnels du gouvernement du Canada.

Avant d'apporter la touche finale à l'enquête, nous avons procédé à un essai préalable (prélancement) en anglais et en français. Ce prélancement avait pour objectif d'évaluer les questionnaires sous le rapport de la formulation et de l'ordre des questions, de la sensibilité des répondants à certaines questions et à l'enquête en général, en plus de déterminer la longueur de l'enquête. À cette occasion, on a également posé les questions types de prélancement du gouvernement du Canada. Comme aucune modification ne s'imposait après cet essai préparatoire, nous avons conservé les questions de prélancement et les avons intégrées à l'échantillon final. Une copie du questionnaire est présentée à l'annexe C.

### Travail sur le terrain

Le sondage a été mené par Environics du 23 octobre au 10 novembre 2018 à l'aide d'un environnement de sondage en ligne sécurisé et aux fonctionnalités étendues. Le sondage nécessitait en moyenne 14,1 minutes pour y répondre.

Les analystes de données d'Environics ont programmé les questionnaires puis ont réalisé des essais approfondis pour vérifier l'exactitude de la configuration et de la collecte des données. Cet exercice de validation a servi à vérifier que le processus de saisie de données était conforme à la logique de base de l'enquête. Le système de collecte de données traite les invitations à participer, les quotas et le cheminement du questionnaire (enchaînement des questions, ramifications et intervalles valides).

Tous les répondants ont eu l'occasion de répondre au sondage dans la langue officielle de leur choix. Tous les travaux de recherche étaient conformes aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Sondages en ligne ainsi qu'aux normes reconnues de l'industrie et à la législation fédérale pertinente (à savoir la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou LPRPDE).

### Résultats

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

#### Distribution des contacts

Distribution		Nombre
Invitations	(c)	72 109
Sondages terminés	(d)	2 532
Décrochages	(e)	1 072
Exclusions	(f)	1 249
N'ont pas répondu	(g)	56 950
Quota atteint	(h)	10 306
Taux de contact = (d + e + f + h)/c		21 %
Taux de participation = (d + f+ h)/c		20 %

## Profil des répondants

Le tableau ci-dessous présente la répartition pondérée des participants à l'enquête selon les principaux paramètres démographiques et d'autre nature.

### Profil des répondants

Paramètres	Échantillon total
<b>Groupe cible</b>	
Population générale	41
Jeunes	12
Aînés	12
Électeurs autochtones	11
Handicapés	11
Néo-Canadiens	12
<b>Région</b>	
Ouest	31
Ontario	38
Québec	23
Atlantique	7
<b>Âge</b>	
18 à 24 ans	23
25 à 44 ans	32
45 à 54 ans	16
55 ans et plus	29
<b>Sexe</b>	
Femmes	50
Hommes	49
<b>Scolarité</b>	
Études secondaires ou moins	25
Études collégiales ou études universitaires partielles	38
Études universitaires ou études supérieures	36
<b>Lieu de naissance</b>	
Canada	79
Autre	21
<b>Situation d'emploi</b>	
Employé à temps partiel ou à temps plein	61
Retraité	17
Au chômage, aux études ou ne travaille pas	21

### Recherche qualitative

Le volet qualitatif de cette recherche visait à recueillir les impressions des participants sur les diverses versions des trois produits de communication préparés pour cette campagne. En tout, 27 entrevues individuelles en profondeur ont été réalisées auprès de Canadiens représentant des populations d'intérêt précises, soit les électeurs handicapés (7), les électeurs peu scolarisés (9), les aînés âgés de 75 ans et plus (4), les électeurs autochtones (4) et les électeurs n'ayant pas accès à Internet à la maison (3). Il est important de souligner que ces catégories ne s'excluent pas mutuellement; par exemple, quelques répondants peu scolarisés présentaient des troubles cognitifs et certains électeurs ayant des troubles cognitifs, peu scolarisés et du groupe des aînés n'ont pas Internet à la maison.

Le recrutement aux entrevues a été effectué par l'intermédiaire d'organismes de services d'Ottawa, de Gatineau et de Toronto. Les entrevues ont eu lieu en personne du 2 novembre au 19 décembre 2018 à des endroits pratiques pour les répondants. La durée des entrevues en profondeur était approximativement de 30 minutes. Chaque participant a reçu 100 \$ en guise de remerciement pour le temps qu'il y a consacré.

Ce tableau présente un résumé des entrevues individuelles.

#### Résumé des entrevues

Groupe cible	Total	Anglais	Français	Ville	Organisme de services	Date
<b>Électeurs handicapés</b>						
Vision partielle	3	2	1	Ottawa	Conseil canadien des aveugles	13 déc.
Troubles cognitifs	2	2	–	Ottawa	Centre de ressources pour la vie autonome d'Ottawa (CRVAO)	5 et 13 déc.
Paraplégie	2	1	1	Ottawa	CRVAO	7 nov. et 13 déc.
<b>Électeurs peu scolarisés</b>						
Répondants de langue maternelle anglaise maîtrisant mal la langue anglaise	4	4	–	Toronto	Collège Frontière	30 oct. et 2 nov.
Répondants de langue maternelle française maîtrisant mal la langue française	4	–	4	Gatineau	Centre d'éducation de base dans l'Outaouais (CEBO)	12 et 13 nov.
Allophones maîtrisant mal la langue la plus souvent parlée dans leur communauté	1	–	1	Gatineau	CEBO	16 nov.
<b>Aînés de 75 ans et plus</b>						
Aînés de 75 ans et plus	4	2	2	Ottawa	Les Bons compagnons – Centre pour les personnes âgées	16 et 19 nov.

<b>Électeurs autochtones</b>						
Premières Nations	3	3	–	Toronto	Native Canadian Centre of Toronto (NCCT)	2 nov. et 19 déc.
Métis	1	1	–	Toronto	NCCT	2 nov.
<b>Autre</b>						
Électeurs n'ayant pas Internet à la maison	3	3	–	Ottawa	Centre d'Emploi Ontario de la ville d'Ottawa	18 déc.

## Annexe B : Instruments de recherche qualitative – lettre de présentation et instrument de recherche

(Papier à en-tête d'Élections Canada)

Le 5 octobre 2018

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour demander l'aide de votre organisation concernant une étude que mène Élections Canada.

Plus précisément, Élections Canada a retenu les services de l'entreprise Environics Research pour qu'elle évalue les produits de communication créés pour l'élection générale de 2019. L'entreprise doit évaluer la carte d'information de l'électeur (CIE) et d'autres produits indiquant aux électeurs les différentes façons de prouver leur identité et leur résidence, ainsi que les types de pièces d'identité qu'ils doivent apporter pour voter.

Élections Canada souhaite obtenir le point de vue d'un large éventail de personnes, tout particulièrement de personnes pouvant avoir de la difficulté à exercer leur droit de vote démocratique. Environics Research aimerait que votre organisation l'aide à trouver des personnes pouvant participer à cette étude. Si votre organisation est disposée à offrir son aide, l'entreprise lui fournira le profil des types de personnes recherchées.

L'étude sera menée sous forme d'entrevues individuelles en personne, dirigées par un chercheur d'Environics. Les entrevues feront l'objet d'un enregistrement audio, que les chercheurs utiliseront pour la rédaction d'un rapport sur les conclusions de l'étude. Les enregistrements seront détruits une fois le rapport rédigé. Toutes les données recueillies, utilisées ou divulguées serviront uniquement aux fins de l'étude et elles seront gérées conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. La participation à l'étude est entièrement volontaire et confidentielle.

Les entrevues dureront 30 minutes et les participants recevront un cadeau de 100 \$ en argent comptant en guise de remerciement. Les participants devront signer un formulaire confirmant qu'ils ont reçu la somme en question et qu'ils consentent à l'enregistrement audio de l'entrevue.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Sarah Robertson, vice-présidente, Affaires publiques, à Environics Research, à [sarah.roberton@environics.ca](mailto:sarah.roberton@environics.ca) ou au 613-793-2229.

Je vous remercie de prendre cette demande en considération.

Sincères salutations,

Alain Pelletier  
Directeur, Politiques et recherches

Le 10 octobre 2018

**Environics Research**  
**Élections Canada – Évaluation de la CIE et de l'affiche**  
**Guide de discussion pour les entrevues individuelles**  
**Guide de discussion**  
**PN10107**

Nom : \_\_\_\_\_

Recruté par le biais de : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Intervieweur : \_\_\_\_\_

Numéro d'entrevue : \_\_\_\_\_

Catégorie de répondant :

Autochtone :     Première Nation         Inuit                       Métis

Handicap :         Trouble cognitif         Vision partielle         Autre \_\_\_\_\_

Langue :             Langue mat. angl.     Langue mat. franç.     Autre langue maternelle \_\_\_\_\_

Pers. âgées  
de 75+ :             Anglais                       Français

Autre :               Aucun accès Internet à la maison         Autre \_\_\_\_\_

**Présentation du déroulement de l'entrevue**

Merci d'avoir accepté de répondre à mes questions.

Je suis ici au nom d'Élections Canada, qui prépare en ce moment des produits de communication pour la prochaine élection fédérale, qui aura lieu en octobre 2019.

J'aimerais vraiment savoir ce que vous pensez des produits que je vais vous montrer. L'entrevue devrait durer environ 30 minutes.

Acceptez-vous que j'enregistre notre discussion? Cela m'aidera plus tard à rédiger mon rapport. Il se peut que je prenne aussi des notes pendant notre discussion.

À la fin de l'entrevue, je vous remettrai un cadeau pour vous remercier.

Si vous avez un téléphone cellulaire, veuillez l'éteindre et le laisser éteint jusqu'à la fin de l'entrevue.

Avant de commencer, avez-vous des questions à me poser?

## Carte d'information de l'électeur

Version de la CIE utilisée \_\_\_\_\_

Mes premières questions portent sur la carte d'information de l'électeur, que l'on appelle aussi la « CIE ».

1. Avez-vous déjà reçu une carte d'information de l'électeur par la poste lors d'une élection fédérale?
  - Oui → **MONTREZ-LUI LA CIE** : Vous rappelez-vous si c'est une carte de ce genre que vous aviez reçue? Oui/Non
  - Non/Incertain → **MONTREZ-LUI LA CIE** : Vous rappelez-vous avoir déjà reçu une carte de ce genre? Oui/Non
  - N'avait pas le droit de vote auparavant → **CONTINUEZ**

### REPRENEZ LA CIE

2. À votre connaissance, qui envoie la carte d'information de l'électeur lors d'une élection fédérale?

NE PAS LIRE CE QUI SUIT :

- Élections Canada
  - Gouvernement du Canada
  - Partis politiques
  - Élections Ontario/Québec (organisme provincial)
  - Autre (veuillez préciser)
  - Incertain
3. C'est Élections Canada qui envoie la carte d'information de l'électeur lors des élections fédérales. Pourquoi Élections Canada envoie-t-il cette carte aux électeurs? En fait, à quoi sert cette carte?

### MONTREZ LA CIE AU RÉPONDANT ET PERMETTEZ-LUI DE LA TENIR ET DE LA LIRE

Voici une version préliminaire de la carte d'information de l'électeur qui sera utilisée lors de la prochaine élection fédérale. Veuillez la lire les deux côtés; nous en discuterons par la suite.

### EXPLIQUEZ CE QUI SUIT :

- La date d'élection indiquée sur la carte (le 32 octobre) n'y est qu'à titre d'exemple. L'élection n'a pas encore été déclenchée.
  - Il y a aussi sur la carte, à titre d'exemple seulement, un nom et une adresse génériques. La carte d'information de l'électeur que vous recevrez portera votre nom et votre adresse.
4. Quels sont les principaux renseignements présentés sur la carte? Est-ce que la carte vous indique autre chose?

Mes prochaines questions portent sur des renseignements précis qui se trouvent sur la carte. Ce n'est pas un test; je veux simplement vérifier si la carte est claire et l'information, bien communiquée.

### Inscription

5. a) La carte indique-t-elle si vous êtes **inscrit** pour voter? Qu'est-ce qui vous l'indique sur la carte? Saviez-vous avant aujourd'hui que vous deviez être inscrit pour voter?
- b) Comment pouvez-vous savoir si vous êtes inscrit pour voter?
- c) Que devez-vous faire si le nom indiqué sur la carte comporte des erreurs?
- d) Les renseignements sur l'inscription des électeurs devraient-ils être plus clairs? Si oui, veuillez préciser.

### Droit de vote

6. La carte indique-t-elle qui a **le droit** de voter?

### Identification

7. a) Qu'est-ce que la carte vous indique au sujet des **documents à apporter** pour aller voter?
- b) Est-il clair que vous devez présenter une pièce d'identité acceptable pour voter? Est-il clair que vous devez prouver votre identité (nom) et votre adresse? Le saviez-vous avant aujourd'hui?
- c) Devez-vous apporter la carte d'information de l'électeur pour aller voter? La carte est-elle une pièce d'identité acceptée?
- e) Où pouvez-vous trouver la liste complète des pièces d'identité acceptées?
- f) Les renseignements sur l'identification devraient-ils être plus clairs? Si oui, veuillez préciser.

### Où et quand voter

8. a) Comment la carte vous indique-t-elle **où et quand** voter?
- b) Indique-t-elle clairement où et quand voter...
- ...le jour de l'élection?
- ...par anticipation?
- c) Indique-t-elle clairement qu'il existe **d'autres** façons de voter que par anticipation et le jour de l'élection? Où trouverez-vous plus de renseignements à ce sujet?
- d) Les renseignements sur les endroits et les dates/heures de vote devraient-ils être plus clairs? Si oui, veuillez préciser.

**PERSONNES HANDICAPÉES SEULEMENT**

9. a) Que dit la carte concernant l'**accessibilité** et les **services** offerts aux personnes handicapées?
- b) Est-il clairement indiqué...
- ...qu'il existe différents niveaux d'accessibilité associés aux options de vote?
- ...que les électeurs peuvent demander des services liés à l'accessibilité, par exemple des services d'interprétation gestuelle ou d'autres types d'aide, au besoin?
- c) Les renseignements sur l'accessibilité devraient-ils être plus clairs? Si oui, veuillez préciser.
10. Que pensez-vous de l'**aspect** de la carte? **DEMANDEZ DES PRÉCISIONS** : contenu court, concis, clair, compliqué, mal organisé, etc.
11. a) De façon générale, trouvez-vous que la carte contient suffisamment d'information pour que vous sachiez où, quand et comment voter?
- b) À votre avis, la carte devrait-elle contenir d'autres renseignements?
- c) D'après ce qui se trouve sur la carte, comment communiqueriez-vous avec Élections Canada si vous aviez des questions?

**Carte de remplacement**

12. a) Voici la version préliminaire de la carte d'information de l'électeur de **remplacement**. Cette carte n'est envoyée que si le lieu du bureau de vote par anticipation ou le lieu du bureau de vote le jour de l'élection a été modifié après que vous avez reçu votre carte d'information de l'électeur.
- Qu'est-ce qui vous permet de savoir qu'il s'agit d'une carte de remplacement? Les renseignements sont-ils assez clairs?

**REPRENEZ LA CIE****Affiche sur l'identification**

**Texte L2 \_\_\_\_\_ ou image L3 \_\_\_\_\_ choisi(e)**

Pour voter à une élection fédérale, les électeurs doivent prouver leur identité et leur adresse. Cette affiche indique les options d'identification acceptables pour voter en personne. Veuillez lire le texte, et nous en discuterons par la suite.

13. Imaginons qu'aujourd'hui est le jour de l'élection et que vous allez voter avec une pièce d'identité que vous possédez présentement. Quelle option utiliseriez-vous pour prouver votre identité?
- Option 1
  - Option 2
  - Option 3
  - Incertain

14. a) Exactement quelle(s) pièce(s) d'identité utiliseriez-vous?
- b) Pouvez-vous me montrer quels **renseignements** sur l'affiche vous ont aidé à choisir la pièce d'identité à utiliser?
- c) **Pourquoi** utiliseriez-vous cette pièce d'identité?
- c) Pourriez-vous utiliser une **autre pièce d'identité** si vous n'aviez pas celle-ci?
15. À l'option 1, est-il clair que chacune des pièces d'identité est acceptée **seule** – c'est-à-dire qu'aucune autre pièce d'identité n'est requise?
16. À l'option 2, est-il clairement indiqué...
- ...dans quels cas l'électeur doit utiliser l'option 2?
- ...que deux pièces d'identité sont requises?
- ...que l'une de ces pièces d'identité doit porter votre adresse?

**MONTREZ L'AUTRE VERSION : TEXTE L2 → VOIT LES IMAGES L3 / IMAGES L3 → VOIT LE TEXTE L2**

17. Cette version utilise [des images/du texte] pour présenter les différents types de pièces d'identité. Quelle option trouvez-vous la plus claire ou utile? Pourquoi?
- Image
  - Texte
  - Les deux également/aucune préférence
  - Ni l'une ni l'autre
  - Incertain

**MONTREZ L'AUTRE VERSION : L1 (2015)**

18. Cette version n'est qu'une simple liste, sans entêtes de catégories. Quelle version trouvez-vous plus claire ou utile? Pourquoi?
- Version contenant des entêtes de catégories
  - Version sans entêtes de catégories
  - Les deux versions également/aucune préférence
  - Ni l'une ni l'autre
  - Incertain

**MONTREZ L'AFFICHE LA PLUS COURTE**

**S1 \_\_\_\_\_ ou S2 \_\_\_\_\_ choisie**

19. a) Voici une autre version de l'affiche, celle-ci plus courte. Quelle version trouvez-vous la plus claire ou utile? Pourquoi?
- Version courte
  - Version longue
  - Les deux versions également/aucune préférence
  - Ni l'une ni l'autre
  - Incertain
- b) L'affiche la plus courte indique-t-elle clairement où trouver la liste complète des pièces d'identité acceptées?
20. Avez-vous d'autres commentaires concernant ces affiches?

### **Conclusion**

21. Avez-vous d'autres commentaires sur ce que nous avons vu et ce dont nous avons discuté aujourd'hui?

**Merci de votre participation.**

## Annexe C : Instruments de recherche quantitative

### Élections Canada – Mise à l'essai de la carte d'information de l'électeur et de l'affiche Questionnaire en ligne

#### PAGE DE GARDE

Veillez sélectionner votre langue de préférence pour répondre au sondage. / Please select your preferred language for completing the survey.

01 – Français

02 – English

Le sondage est mené pour le compte d'Élections Canada, et les résultats orienteront les décisions concernant les produits de communication en vue de la prochaine élection fédérale, qui se tiendra en octobre 2019.

Il ne vous faudra pas plus de 15 minutes pour y répondre.

Votre participation est volontaire, et le sondage est entièrement confidentiel. Toutes vos réponses demeureront anonymes et seront combinées à celles des autres participants.

NOTE : Le sondage contient des images de documents volumineux. Pour un résultat optimal, nous vous demandons de le remplir sur un ordinateur de bureau, un ordinateur portable ou une tablette, et non sur un téléphone cellulaire.

Pour vérifier la légitimité du sondage ou déposer une plainte, veuillez écrire à Élections Canada à l'adresse [info@elections.ca](mailto:info@elections.ca). Pour en savoir plus sur le secteur des sondages ou poser une question technique sur le présent sondage, communiquez avec Sarah Robertson d'Environics à l'adresse [sarah.roberton@environics.ca](mailto:sarah.roberton@environics.ca).

Si vous n'avez vraiment aucune opinion à l'égard d'une question ou que vous ne pouvez pas y répondre, passez à la question suivante. Il n'y a que quelques cas où on vous demandera obligatoirement de fournir une réponse avant de pouvoir continuer.

Merci à l'avance de votre participation. Veuillez cliquer sur >> pour continuer.

[ROUGE = PASSER/DIRECTION GÉNÉRALE/LOGIQUE DE PROGRAMMATION]

#### QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

22. Quel âge avez-vous?

**SÉLECTIONNEZ UNE SEULE RÉPONSE.**

- Moins de 18 ans
- Entre 18 et 24 ans **QUOTA DE JEUNES (N=300)**
- Entre 25 et 34 ans
- Entre 35 et 44 ans
- Entre 45 et 54 ans
- Entre 55 et 64 ans
- Entre 65 et 74 ans **QUOTA D'AÎNÉS (N=300)**
- 75 ans ou plus **QUOTA D'AÎNÉS (N=300) – MIN. 100 DE 75 ANS ET PLUS**

**SI « MOINS DE 18 ANS », REMERCIER ET METTRE FIN AU SONDAJE**

23. Êtes-vous un citoyen canadien ou une citoyenne canadienne ayant le droit de voter à une élection fédérale?
- Oui
  - Non **REMERCIER ET METTRE FIN AU SONDAGE**
24. Quel est votre pays de naissance?
- Canada **PASSER À LA Q5**
  - Autre (veuillez préciser)
25. À quand remonte votre arrivée au Canada?
- Avant 2008
  - En 2008 ou après **QUOTA DE NOUVEAUX ARRIVANTS (N=300)**
26. Êtes-vous une personne autochtone (Première Nation, Inuit ou Métis)?
- Première Nation (inscrit ou non) **QUOTA D'AUTOCHTONES (N=300) – MIN. 80**
  - Inuit **QUOTA D'AUTOCHTONES (N=300) – MIN. 40**
  - Métis **QUOTA D'AUTOCHTONES (N=300) – MIN. 40**
  - Je ne suis pas une personne autochtone
27. Quelle langue parlez-vous **le plus souvent** à la maison?
- Anglais
  - Français
  - Cri, ojibwé, inuktitut, déné ou autre langue autochtone
  - Autre \_\_\_\_\_
28. Avez-vous un handicap?
- Oui **QUOTA DE PERSONNES HANDICAPÉES (N=300)**
  - Non
29. **SI OUI À Q7 :** Veuillez indiquer la nature de votre handicap.
- Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.
- Cécité ou déficience visuelle **QUOTA DE PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE – MIN. 50**
  - Trouble de la coordination ou de la dextérité
  - Surdit  ou d ficience auditive
  - Trouble de la mobilit  **QUOTA DE PERSONNES AYANT UN TROUBLE DE LA MOBILIT  – MIN. 50**
  - Trouble de la parole
  - Trouble du d veloppement ou d ficience intellectuelle
  - Probl me de sant   motionnelle, psychologique ou mentale **QUOTA DE PERSONNES AYANT UN PROBL ME DE SANT  MENTALE – MIN. 50**
  - Douleurs chroniques
  - Autre : veuillez pr ciser \_\_\_\_\_
  - Je pr f re ne pas r pondre

30. **SI « CÉCITÉ OU DÉFICIENCE VISUELLE » À LA Q8 :** Utilisez-vous un lecteur d'écran pour répondre au sondage?
- Oui
  - Non
31. À quel genre vous identifiez-vous?
- Féminin
  - Masculin
  - Autre
  - Je préfère ne pas répondre
32. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre situation d'emploi?  
**(ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE)**
- Je travaille à temps plein, soit 35 heures ou plus par semaine **TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN – QUOTA DE JEUNES : MIN. 50**
  - Je travaille à temps partiel, soit moins de 35 heures par semaine
  - Je suis travailleur autonome
  - Je n'ai pas d'emploi, mais j'en cherche un
  - J'étudie à temps plein **ÉTUDIANTS – QUOTA DE JEUNES : MIN. 50**
  - Je suis à la retraite
  - Je ne fais pas partie de la population active (personne au foyer ou qui ne cherche pas d'emploi)
  - Autre
  - Je préfère ne pas répondre
- NOTE : NI ÉTUDIANTS NI TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN – QUOTA DE JEUNES : MIN. 50**
33. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?
- Liste déroulante**
- 01 – Alberta
  - 02 – Colombie-Britannique
  - 03 – Manitoba
  - 04 – Nouveau-Brunswick
  - 05 – Terre-Neuve-et-Labrador
  - 06 – Territoires du Nord-Ouest
  - 07 – Nouvelle-Écosse
  - 08 – Nunavut
  - 09 – Ontario
  - 10 – Île-du-Prince-Édouard
  - 11 – Québec
  - 12 – Saskatchewan
  - 13 – Yukon

**CARTE D'INFORMATION DE L'ÉLECTEUR**

34. Vous rappelez-vous avoir déjà reçu par la poste une carte d'information de l'électeur pour une élection fédérale?
- Oui
  - Non
  - Je n'avais pas le droit de voter avant **PASSER À LA Q15**
  - Pas certain

35. **[AFFICHER LES DEUX CÔTÉS DE LA CIE POUR TOUS LES RÉPONDANTS – MÊME VERSION QUE CELLE SÉLECTIONNÉE À LA Q20]** Voici une version préliminaire de la carte d'information de l'électeur pour l'élection fédérale.

**SI « OUI » À Q13 :** Est-ce le type de carte que vous vous rappelez avoir reçu?

**SI « NON » OU « PAS CERTAIN » À Q13 :** Vous rappelez-vous avoir déjà reçu une carte comme celle-ci?

- Oui
  - Non
  - Pas certain
36. À votre connaissance, qui envoie la carte d'information de l'électeur lors d'une élection fédérale?  
**SÉLECTIONNEZ UNE SEULE RÉPONSE.**

**RENDRE L'ORDRE DES RÉPONSES ALÉATOIRE**

- Élections Canada
  - Le gouvernement du Canada
  - Les partis politiques
  - Élections (**INSÉRER LA BONNE PROVINCE OU LE BON TERRITOIRE**)
  - Autre (veuillez préciser) **FIXER AU BAS DE LA LISTE**
  - Pas certain **FIXER AU BAS DE LA LISTE**
37. Élections Canada est l'organisme qui envoie la carte d'information de l'électeur lors d'une élection fédérale. Pourquoi envoie-t-il cette carte aux Canadiens? Autrement dit, à quoi cette carte sert-elle?

**QUESTION OUVERTE**

À votre connaissance, les énoncés suivants sur les conditions pour voter à une élection fédérale sont-ils vrais ou faux?

<b>Tableau – Rendre l'ordre des énoncés aléatoire</b>		<b>Vrai</b>	<b>Faux</b>	<b>Pas Certain</b>
38.	Il faut être inscrit pour voter. [VRAI]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
39.	Vous devez prouver votre identité (votre nom). [VRAI]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
40.	Vous devez prouver votre adresse ou lieu de résidence. [VRAI]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
41.	Vous ne pouvez pas vous inscrire à votre lieu de scrutin le jour de l'élection. [FAUX]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**AFFICHER SEULEMENT LE RECTO DE LA CIE – RENDRE L'ORDRE DES OPTIONS A ET B ALÉATOIRE**

Voici à quoi ressemblera le recto de la carte d'information de l'électeur à la prochaine élection fédérale. **Veillez noter que la date indiquée (lundi 32 octobre) n'est donnée qu'à titre d'exemple.** La date de l'élection n'a pas encore été fixée.

La carte contient également un nom et une adresse **génériques**, donnés à titre d'exemple seulement. La carte que vous recevrez contiendra votre nom et votre adresse.

Veillez lire le tout attentivement, puis cliquez sur >> pour voir l'envers de la carte.

**AFFICHER SEULEMENT L'ENVERS DE LA CIE – MÊME VERSION QU'À LA SECTION PRÉCÉDENTE**

Voici l'envers de la carte d'information de l'électeur. Lisez le tout attentivement, puis cliquez sur >> pour continuer.

Les questions suivantes servent à déterminer si la carte d'information de l'électeur contient l'information nécessaire pour que les électeurs sachent où, quand et comment voter. Le but n'est pas d'évaluer vos connaissances à ce sujet, mais de voir si la carte est claire et communique efficacement l'information. Pour revoir la carte avant de répondre à une question, cliquez sur le lien, et elle s'affichera dans une autre fenêtre. **Pour les questions 21 à 46, mettre un lien vers une nouvelle fenêtre contenant l'image de la CIE**

42. La carte d'information de l'électeur indique-t-elle si l'électeur est inscrit pour voter?
- Oui
  - Non **PASSER À LA Q23**
  - Pas certain **PASSER À LA Q23**

43. [SI « OUI » À Q21] Comment savez-vous si vous faites partie des électeurs inscrits?

**Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.**

- Votre nom est bien orthographié sur la carte
- La bonne adresse est inscrite sur la carte
- Vous recevez une carte d'information de l'électeur par la poste
- Autre (PRÉCISEZ)
- Pas certain – RÉPONSE UNIQUE

À quel point l'information suivante est-elle claire sur la carte d'information de l'électeur?

<i>Tableau – Présenter les énoncés dans cet ordre</i>		Très claire 4	Plutôt claire 3	Pas très claire 2	Pas du tout claire 1	Pas Certain
44.	Vous devez aller sur le site Web elections.ca si le nom indiqué sur votre carte est inexact.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
45.	Vous pouvez consulter le site Web elections.ca pour savoir si vous faites partie des électeurs inscrits.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
46.	Pour voter, vous devez avoir la citoyenneté canadienne et au moins 18 ans le jour de l'élection.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
47.	Vous devez montrer une preuve d'identité acceptable pour voter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
48.	[OPTION A SEULEMENT] Vous pouvez consulter le site Web elections.ca pour savoir quelles pièces d'identité sont acceptées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
49.	[OPTION B SEULEMENT] Vous pouvez consulter le site Web elections.ca pour voir toutes les options de pièces d'identité à présenter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

À votre connaissance, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux?

<b>Tableau – Rendre l'ordre des énoncés aléatoire</b>		Vrai	Faux	Pas Certain
50.	Vous devez apporter la carte d'information de l'électeur quand vous allez voter. [VRAI]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
51.	La carte d'information de l'électeur est une pièce d'identité acceptée. [FAUX]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

À quel point l'information suivante est-elle claire sur la carte d'information de l'électeur?

<b>Tableau – Présenter les énoncés dans cet ordre</b>	Très claire 4	Plutôt claire 3	Pas très claire 2	Pas du tout claire 1	Pas Certain
52.	Où et quand voter au bureau de vote par anticipation (avant le jour de l'élection)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
53.	Où et quand voter le jour de l'élection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
54.	Le fait qu'il y a d'autres façons de voter qu'au bureau de vote par anticipation ou le jour de l'élection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
55.	Où trouver plus de renseignements sur les façons de voter autres qu'au bureau de vote par anticipation ou le jour de l'élection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
56.	Comment communiquer avec Élections Canada si vous avez des questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
57.	L'emplacement de votre bureau local d'Élections Canada	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

58. Vrai ou faux?

Si vous recevez une carte d'information de l'électeur par la poste et que votre nom n'y figure pas, les renseignements sur le lieu et le moment du vote s'appliquent quand même.

- Vrai
- Faux
- Pas certain

**PERSONNES HANDICAPÉES SEULEMENT :**

À quel point l'information suivante est-elle claire sur la carte d'information de l'électeur?

<i>Tableau – Présenter les énoncés dans cet ordre</i>		Très claire 4	Plutôt claire 3	Pas très claire 2	Pas du tout claire 1	Pas certain
59.	Le fait que le lieu de scrutin pour le bureau de vote par anticipation ou le jour de l'élection n'est peut-être pas entièrement accessible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
60.	Le niveau d'accessibilité des lieux de scrutin où vous pouvez aller voter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
61.	Le fait que les électeurs peuvent demander des services en matière d'accessibilité, comme l'interprétation gestuelle ou un autre type d'aide, au besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les énoncés suivants à propos de la carte d'information de l'électeur.

<i>Tableau – Rendre l'ordre des énoncés aléatoire</i>		Entièrement d'accord 5	D'accord 4	Ni d'accord ni en désaccord 3	En désaccord 2	Fortement en désaccord 1
62.	La carte est brève et concise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
63.	La carte est claire et facile à comprendre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
64.	La carte est facile à reconnaître.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
65.	La carte est compliquée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
66.	L'information est présentée de façon pêle-mêle et désorganisée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
67.	La carte contient assez de renseignements pour que les électeurs sachent où, quand et comment voter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**AFFICHER SEULEMENT L'ENDROIT DE LA CARTE DE REMPLACEMENT – RENDRE L'ORDRE DES OPTIONS A ET B ALÉATOIRE**

Voici à quoi ressemblera l'endroit de la carte d'information de l'électeur **de remplacement**. Une carte de remplacement ne vous sera envoyée que si le lieu du bureau de vote par anticipation ou du bureau de scrutin le jour de l'élection change **après** que vous ayez reçu votre carte d'information de l'électeur.

68. À quel point est-il clair qu'il s'agit d'une carte de **remplacement**?

- Très clair
- Plutôt clair
- Pas très clair
- Pas du tout clair
- Pas certain

**NOTE DE PROGRAMMATION : LIEN à la CIE N'EST PAS NÉCESSAIRE POUR Q47a-c**

La CIE est actuellement envoyé en format « carte postale ». Elle peut également être envoyée dans une enveloppe ou en pièce jointe à un courriel.

Lequel de ces formats conviendrait le mieux :  
Sélectionnez un seul

<b>Tableau – Rendre l'ordre des énoncés aléatoire.</b>	Carte postale 1	dans une enveloppe 2	pièce jointe à un courriel 3	Aucune préférence 4	Pas certain 5
47a. ... Attirer votre attention et vous inciter à lire la carte d'information de l'électeur	• <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
47b. ... Vous donne confiance que la carte d'information de l'électeur provient d'une source fiable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
47c. ... Vous permettent d'apporter la carte d'information de l'électeur avec vous lorsque vous votez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**PIÈCES D'IDENTITÉ REQUISES**

**SÉLECTIONNER ALÉATOIREMENT UNE DES CINQ PIÈCES D'IDENTITÉ À PRÉSENTER :**

**FEUILLE DÉTACHABLE (LISTE LONGUE) – TROIS VERSIONS : L1 (2015), L2 (TEXTE), L3 (IMAGES)**

**AFFICHE (LISTE COURTE) – DEUX VERSIONS : C1 ET C2**

Les électeurs doivent prouver leur identité et leur adresse pour pouvoir voter à une élection fédérale. Voici une liste des options d'identification (pièces d'identité) possibles pour le vote en personne.

Veuillez lire le tout attentivement, puis cliquez sur >> pour continuer.

Les questions suivantes servent à déterminer si la liste contient l'information nécessaire au sujet des pièces d'identité à présenter. Pour revoir la liste avant de répondre à une question, cliquez sur le lien ci-dessous, et elle s'affichera dans une autre fenêtre.

Pour les questions 48 à 56, mettre un lien vers une nouvelle fenêtre contenant l'image de la pièce d'identité.

69. Selon la liste, combien existe-t-il d'options pour prouver son identité et son adresse?

- Une
- Deux
- Trois
- Quatre
- Cinq ou plus
- Difficile à dire

Les pièces d'identité suivantes constituent-elles une preuve d'identité **suffisante** (c'est-à-dire qu'aucune autre pièce d'identité n'est requise)?

<i>Tableau – Rendre l'ordre des options aléatoire</i>		Oui, c'est une preuve suffisante	Non, il faut fournir une autre pièce	Pas certain
70.	Permis de conduire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
71.	Pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo, nom et adresse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les options suivantes sont-elles acceptées si l'électeur n'a **pas** de pièce d'identité délivrée par le gouvernement sur laquelle figurent sa photo, son nom et son adresse?

<b>Tableau – Rendre l'ordre des options aléatoire</b>		<b>Oui, elles sont acceptées</b>	<b>Non, elles ne sont pas acceptées</b>	<b>Pas certain</b>
72.	Deux pièces d'identité, dont au moins une avec adresse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
73.	Deux pièces d'identité où ne figure aucune adresse, et une attestation d'adresse de la part d'une personne qui la connaît (déclaration sous serment)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

74. Pour les questions suivantes, imaginez que nous sommes le jour de l'élection et que vous allez voter avec les pièce d'identité que vous détenez actuellement. Quelle option choisissez-vous pour prouver votre identité et votre adresse?

- Option 1
- Option 2
- Option 3
- Pas certain

75. Quelle ou quelles pièces d'identité présentez-vous?

**SI « OPTION 1 » À LA Q53, SÉLECTIONNER UNE SEULE RÉPONSE DANS LA LISTE SUIVANTE :**

- Permis de conduire
- Autre pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo, nom et adresse

**SI AUTRE RÉPONSE QUE « OPTION 1 » À LA Q53, ENTRER AU MAXIMUM DEUX PIÈCES D'IDENTITÉ :**

Pièce d'identité 1 :	
Pièce d'identité 2 :	

76. **[SI « OPTION 1 » À LA Q53]** Imaginez que vous n'avez **pas** de permis de conduire ou d'autre pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo, nom et adresse. Quelles autres pièces d'identité pourriez-vous présenter?

Pièce d'identité 1 :	
Pièce d'identité 2 :	

77. En général, trouvez-vous que la liste des pièces d'identité pouvant servir à prouver son identité et son adresse est claire?
- Très claire
  - Plutôt claire
  - Pas très claire
  - Pas du tout claire
  - Pas certain

SI « L1 (2015) » → AFFICHER ½ L2 ET ½ L3

78. Voici une autre version de la liste des pièces d'identité, où celles de l'option 2 sont classées par catégories. À votre avis, quelle version montre le mieux les pièces d'identité qui peuvent servir à prouver son identité et son adresse?

*Sélectionnez une seule réponse.*

- La version avec les catégories
- La version sans catégories
- Les deux, indifféremment
- Aucune des deux
- Pas certain

SI « L2 (TEXTE) » → AFFICHER L3 (IMAGES)

79. Voici une autre version de la liste des pièces d'identité, où celles-ci sont présentées sous forme d'**images** et classées par catégories. Quelle version montre le mieux les pièces d'identité qui peuvent servir à prouver son identité et son adresse?

*Sélectionnez une seule réponse.*

- La version avec du texte
- La version avec des images
- Les deux, indifféremment
- Aucune des deux
- Pas certain

SI L3 (IMAGES) → AFFICHER L2 (TEXTE)

80. Voici une autre version de la liste des pièces d'identité, où celles-ci sont présentées sous forme de **texte** et classées par catégories. Quelle version montre le mieux les pièces d'identité qui peuvent servir à prouver son identité et son adresse?

*Sélectionnez une seule réponse.*

- La version avec du texte
- La version avec des images
- Les deux, indifféremment
- Aucune des deux
- Pas certain

**LISTE COURTE (C1 ET C2) SEULEMENT :**

81. À quel point l'endroit où se trouve la liste complète des pièces d'identité acceptées est-il clair pour vous?
- Très clair
  - Plutôt clair
  - Pas très clair
  - Pas du tout clair
  - Pas certain

**RENSEIGNEMENTS DÉMOGRAPHIQUES**

82. Quel est votre niveau de scolarité le plus élevé?

**SÉLECTIONNEZ UNE SEULE RÉPONSE.**

- Études primaires ou moins
- Études secondaires non terminées
- Diplôme d'études secondaires
- Collège ou école professionnelle ou technique
- Études universitaires non terminées
- Diplôme universitaire de premier cycle
- Diplôme d'études supérieures
- Je ne sais pas

Vous avez terminé le sondage. Ce sondage a été mené pour le compte d'Élections Canada. Dans les prochains mois, les résultats seront disponibles auprès de Bibliothèque et Archives Canada. Merci énormément d'avoir pris le temps de participer.

**INSCRIRE :**

83. Type d'appareil utilisé pour répondre au sondage